

Rapport 2021 sur l'investissement durable



Notre mandat est d'aider à établir les bases grâce auxquelles 20 millions de Canadiens pourront s'assurer une sécurité financière à la retraite et de veiller à ce que la caisse du RPC demeure viable pour les générations à venir.

Table des matières

Introduction à Investissements RPC

Pérennité du Régime de pensions du Canada	4
Initiatives internes d'Investissements RPC	5
Message du président	6

Notre approche en matière d'investissement durable

Notre approche de l'investissement durable	9
Cadre de l'investissement durable intégré	10
Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille	14

Orientation des résultats de placement

Intégration des facteurs ESG dans nos activités de placement et de gestion d'actifs	16
---	----

Changements climatiques et évolution de l'énergie

Notre rôle de chef de file en matière de compréhension des répercussions financières des changements climatiques	22
Investir dans l'évolution du secteur énergétique	23
Notre groupe Énergie durable	24
Énergie renouvelable	25
Obligations vertes	27

Vote par procuration

Comment nous votons	31
Aperçu des votes par procuration en 2021	32

Partenaires et faits saillants de 2021

Faits saillants de nos efforts de collaboration	39
Production de rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	41

Introduction à Investissements RPC

Dans cette section

Pérennité du Régime de pensions du Canada	4
Initiatives internes d'Investissements RPC	5
Message du président	6

Investissements RPC est un organisme de gestion de placements mondial. Notre organisme a été établi pour assurer la vigueur et la pérennité du Régime de pensions du Canada (RPC) à long terme, tout en gérant la caisse dans l'intérêt supérieur des cotisants et des bénéficiaires.

Nos équipes chevronnées et compétentes investissent dans des actifs publics et privés de partout dans le monde. Les placements sont diversifiés par catégories d'actif et par régions, de façon à assurer la résilience de la caisse à mesure qu'elle génère de la croissance sur les marchés mondiaux au fil du temps.

La structure de gouvernance d'Investissements RPC est reconnue dans le monde comme un modèle à suivre pour les régimes de retraite nationaux. Nous exerçons nos activités sans lien de dépendance avec les gouvernements, et notre équipe de direction relève d'un conseil d'administration indépendant et professionnel.

Nous sommes convaincus que les entreprises qui gèrent les facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (ESG) sont plus susceptibles de durer et de créer de la valeur à long terme. C'est pourquoi nous intégrons ces facteurs dans nos analyses de placement et travaillons avec nos partenaires de placement et les sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'améliorer continuellement la performance dans ces domaines au fil du temps.

Viabilité du RPC :

Plus de 75 ans

Cette année, la valeur de la caisse frôle les 500 milliards de dollars; nous avons donc atteint ce nombre sept ans plus tôt que prévu. À sa 22^e année comme gestionnaire de la caisse, Investissements RPC a maintenant environ 175 milliards de dollars d'avance sur les prévisions.

Cotisants et bénéficiaires :

Plus de 20 millions

Taille de la caisse au 31 mars 2021 :

497,2 G\$

Rendement net pour l'exercice clos le 31 mars 2021 :

20,4 %

Taux de rendement annualisé sur 10 ans (nominal net) au 31 mars 2021 :

10,8 %

Valeur ajoutée en dollars composée :

28,4 G\$

La valeur ajoutée en dollars composée correspond à la valeur ajoutée totale nette en dollars qu'Investissements RPC a générée pour la caisse depuis le début de la stratégie de gestion active. Ce montant est supérieur à la valeur que la caisse aurait générée uniquement par les rendements du portefeuille de référence. Vous trouverez des renseignements sur nos faits saillants d'exploitation dans notre [rapport annuel](#).

Pérennité du Régime de pensions du Canada

Le RPC est conçu pour offrir une source stable de revenu de retraite aux Canadiens, aujourd'hui et pour les générations à venir. Les rendements produits par nos placements soutiennent sa pérennité.

Tous les trois ans, l'actuaire en chef produit un rapport sur la situation financière du RPC de base et du RPC supplémentaire au cours des 75 prochaines années. Le Bureau de l'actuaire en chef surveille la viabilité à long terme de chaque volet du Régime.

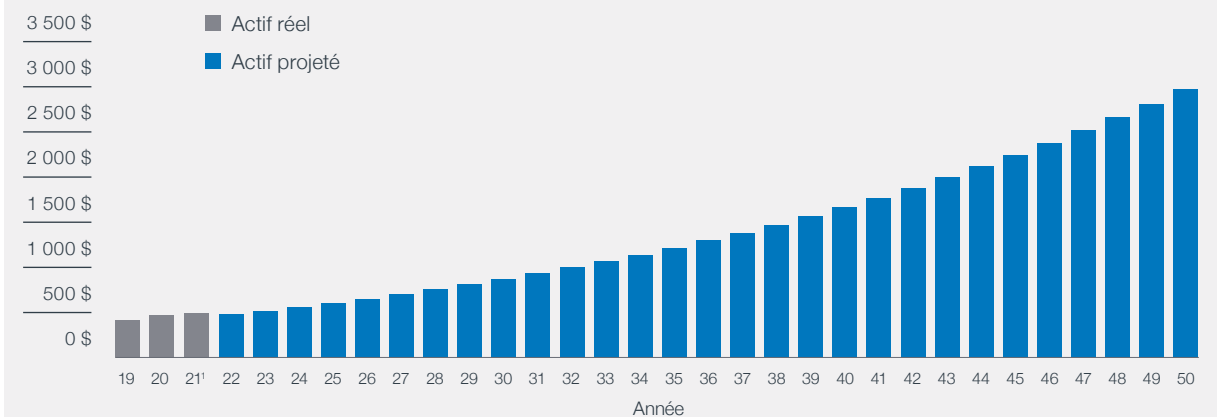
Le plus récent rapport, publié en décembre 2019, a de nouveau confirmé que les deux volets du RPC sont viables aux taux de cotisation prévus par la loi au 31 décembre 2018.

Le graphique ci-dessous illustre les projections combinées de l'actif tirées du 30^e rapport de l'actuaire en chef, qui tient compte des changements futurs sur le plan de la démographie, de l'économie et des environnements de placement. La caisse a deux sources de croissance : les cotisations nettes des participants au RPC et le revenu net tiré des placements.

D'ici 2050, la caisse globale devrait atteindre le cap des 3 000 milliards de dollars (1 600 milliards de dollars si l'on tient compte de l'inflation prévue).

Actif de la caisse projeté

selon les projections combinées de l'actif présentées dans le 30^e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada au 31 décembre 2018 (en milliards de dollars)



1. Représente l'actif total réel au 31 mars 2021.

Initiatives internes d'Investissements RPC

L'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur des objectifs stratégiques et des efforts d'Investissements RPC visant à faire de notre organisme un employeur de choix pour les talents diversifiés et très performants. Nous nous engageons à favoriser l'inclusion et la diversité au sein de notre organisme et d'en faire un endroit où chaque collègue est soutenu, respecté et valorisé tant pour ses qualités individuelles que pour sa contribution unique. Les groupes-ressources d'employés mettent en œuvre des changements au sein de notre propre culture et dans nos collectivités au moyen de

divers programmes et activités. Ces groupes-ressources sont parrainés par des membres de notre équipe de la haute direction et contribuent à améliorer la compréhension et à orienter des programmes sur des questions allant des différences culturelles au développement durable, en passant par l'équité entre les genres et l'inclusion de la communauté LGBTQ+. La participation à ces groupes à l'échelle mondiale est vigoureuse et croissante. Les groupes établis comptent de 200 à plus de 500 membres, y compris les alliés. En voici des exemples :



Go Green : Cherche à sensibiliser les employés pour améliorer l'efficacité environnementale collective et réduire l'empreinte écologique interne d'Investissements RPC.



MindMatters : Fait la promotion de la santé mentale et d'un milieu de travail sain sur le plan psychologique pour chacun de nous.



Mosaic : S'emploie à promouvoir la riche diversité culturelle d'Investissements RPC.



OUT : Contribue à créer une culture diversifiée et inclusive par la sensibilisation et la mobilisation à l'égard de la communauté LGBTQ+.



RISE : Soutient le recrutement, le perfectionnement et la rétention d'étudiants et de professionnels noirs en favorisant la sensibilisation, l'alliance et le sentiment de communauté, afin de créer un milieu de travail où chacun peut mettre de l'avant la meilleure version de soi-même au travail.



Initiative féminine : Vise à améliorer la culture organisationnelle en attirant, en formant et en retenant des professionnelles performantes.

Les femmes représentent

Au 30 juin 2021

46 %

de nos employés à
l'échelle mondiale

36 %

de notre équipe
de direction

39 %

de nos
professionnels
des placements

58 %

des membres de notre
conseil d'administration

Consultez l'article « [Les femmes, la COVID-19 et la menace en matière de diversité et d'équité entre les sexes](#) » pour obtenir des recommandations sur la façon de préserver le bassin de femmes chefs d'entreprise.

De nos employés

Au 30 juin 2021

3 %

sont des membres
auto-identifiés de la
communauté LGBTQ+

4 %

sont des
personnes
handicapées

41 %

s'identifient comme
des personnes
autochtones,
noires et de couleur
(PANDC)



Initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Nous avons mis en place de nombreuses initiatives pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au sein d'Investissements RPC. En voici des exemples :

- **Programmes de formation** pour les stagiaires, les nouveaux employés, les gestionnaires de personnel et tous les collègues afin de faire connaître nos priorités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de faire en sorte que les comportements inclusifs fassent partie intégrante de l'ensemble de l'organisme;
- **Promotion du dialogue à l'interne** au moyen d'événements ciblés, d'occasions et d'espaces pour souligner l'importance de la représentation, de l'empathie, de l'humilité et de la curiosité sincère;
- **Engagement auprès d'autres organismes**, notamment par notre participation au programme du Groupe conseil pair à pair (P2P) de BlackNorth;
- **Mesure de la représentation** au moyen de questionnaires d'auto-identification afin d'assurer un meilleur suivi de l'expérience des membres de groupes historiquement sous-représentés, ainsi que des occasions équitables en matière d'engagement et d'avancement.

Message du président

« À mesure que le monde émerge de la phase la plus sombre de la pandémie, une conclusion persistante ressort, soit une bien meilleure compréhension de l'effet dévastateur d'événements mondiaux radicaux, comme une pandémie ou les changements climatiques, sur nos économies, nos familles et notre précieuse planète. »



John Graham
Président et
chef de la direction

Au cours de ma précédente carrière en tant que chercheur scientifique, j'ai été directement témoin de la capacité de l'ingéniosité humaine de surmonter les défis et de créer des solutions pour mettre au point de formidables innovations. La réponse sans précédent du secteur des soins de santé face à la COVID-19 est une preuve récente de la capacité de l'humanité à réagir aux défis mondiaux lorsque nous choisissons de le faire.

L'humanité s'est vu offrir l'occasion de progresser. À Investissements RPC, nous croyons qu'une croissance économique durable est tributaire d'une vision à long terme de la création de valeur et d'une gestion proactive des risques et des occasions liés aux facteurs ESG. Il s'agit notamment de la valeur d'un leadership efficace, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, des répercussions financières des changements climatiques et de l'incroyable capacité d'innovation humaine. Les décideurs à tous les niveaux sont tenus de réfléchir à ces risques et à ces occasions et de les intégrer à leurs processus et à leurs activités.

Changements climatiques

En tant qu'actionnaire actif et partenaire financier, Investissements RPC cherche à s'assurer que nous et les sociétés dans notre portefeuille saisissons les occasions et gérons les risques découlant de la transition globale de l'économie qu'imposent les changements climatiques.

Selon nous, Investissements RPC a un rôle crucial à jouer dans la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité et nous tenterons d'investir de façon à optimiser la transition. Tout en aidant les cotisants et les bénéficiaires du RPC à assurer leur sécurité financière à vie, nous prévoyons jouer un rôle de premier plan en tant qu'investisseur et partenaire en soutenant l'évolution globale de l'économie vers la carboneutralité.

Nous exigeons que les sociétés de notre portefeuille, tant ouvertes que fermées, disposent de stratégies viables liées à l'évolution du secteur énergétique, et nous les tenons responsables en exerçant nos droits de vote et notre influence. Comme notre horizon de placement est plus long que la moyenne, nous encourageons les sociétés qui composent notre portefeuille à adopter une approche globale dans l'élaboration de stratégies de transition. Nous fournissons des capitaux pour financer des stratégies qui démontrent une bonne compréhension des changements macroéconomiques qui surviennent dans chaque secteur de l'économie.

Nous continuerons d'effectuer des investissements importants dans l'évolution du secteur de l'énergie. Plus tôt cette année, nous avons mis sur pied le groupe Énergie durable (ED) afin de miser sur la vigueur actuelle des secteurs de l'énergie renouvelable, de l'énergie conventionnelle et de l'innovation. L'actif sous gestion du groupe s'élève à plus de 20 milliards de dollars.

Leadership efficace

Nous nous attendons à ce que les conseils d'administration assurent une surveillance et fournissent des conseils pour s'assurer que les dirigeants tiennent compte de tous les risques et occasions d'affaires importants, y compris les changements climatiques, dans leurs stratégies, leurs activités et leurs divulgations publiques. Si ces attentes ne sont pas satisfaites, nous considérerons que le conseil n'agit pas dans l'intérêt à long terme de la société et en tiendrons compte dans nos décisions de vote.

Nous prenons notre rôle d'actionnaire actif au sérieux. Nous avons récemment mis à jour nos Principes et directives de vote par procuration (voir les [pages 33 à 36](#)) afin d'harmoniser davantage nos pratiques avec les enjeux les plus importants pour la création et la préservation de valeur à long terme pour nos sociétés. Les mises à jour comprennent notre nouvelle politique de vote en matière de changements climatiques et nos attentes d'une composition d'au moins 30 % de femmes au sein des conseils d'administration de certains marchés développés.

Équité, diversité et inclusion

Nous ne réaliserons jamais le plein potentiel de nos économies sans tenir compte de l'impératif commercial que sont l'embauche, la promotion et le soutien de talents diversifiés. L'équité, c'est la justice, l'impartialité et l'égalité. L'équité implique un processus distinct de reconnaissance des différences au sein des groupes de personnes et un recours à cette compréhension pour atteindre l'égalité réelle dans tous les aspects de la vie d'une personne. Si les milieux de travail et les conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous investissons sont plus diversifiés et inclusifs, notre caisse produira de meilleurs résultats financiers. Nous avons élargi nos attentes à l'égard des conseils d'administration en indiquant clairement que nous tenons compte de la diversité sous toutes ses formes. La diversité comprend, sans s'y limiter, le sexe, l'origine ethnique, la race, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge. Nous avons relevé nos attentes en matière de représentation des genres au sein des conseils d'administration et précisé que l'équité, la diversité et l'inclusion ne se limitent pas aux conseils. Elles doivent être reflétées dans l'ensemble de l'organisme.

Le progrès commence par soi-même. Investissements RPC s'engage à continuer de bâtir un milieu de travail inclusif où tous les collègues se sentent soutenus, respectés et valorisés tant pour leurs qualités individuelles que pour leurs contributions uniques. Nous croyons qu'ainsi, nous permettrons à chacun de faire de son mieux et de réaliser son plein potentiel.

Afin d'aller de l'avant avec ce programme, nous établissons des cibles internes claires. Par exemple, pour 2025, nous ciblons l'embauche de 5 % d'étudiants noirs, de 3 % d'étudiants autochtones au Canada et de 5 % de membres de la communauté LGBTQ+.

Cette année, nous avons examiné de près nos sources et nos processus en matière de recrutement des talents. Grâce aux leçons que nous avons apprises, nous travaillons maintenant avec des organisations étudiantes et des associations externes partout au Canada pour attirer des talents diversifiés. Nos efforts de recrutement ciblés améliorent l'équilibre entre les genres. Dans l'ensemble, les femmes représentent 46 % de nos employés à l'échelle mondiale, 36 % de notre équipe de direction et 39 % de nos professionnels des placements. Comme nous avons encore du travail à faire, nous avons mis en place des programmes de perfectionnement pour nous assurer que les femmes et les hommes ont des chances égales, grâce à l'apprentissage ou au mentorat, d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des postes de haute direction.

Perspectives

J'ai le plaisir d'annoncer que le 27 octobre 2021, Investissements RPC a nommé son tout première chef de la durabilité de l'organisme, Deborah (Deb) Orida. En plus de cette nouvelle responsabilité à l'échelle de la société, Deb conservera son rôle de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actifs réels, qui englobe les groupes responsables de nos placements dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures et de l'énergie durable. Alors qu'elle était chef mondiale, Actions à gestion active, elle a agi à titre de commanditaire exécutive de notre programme des changements climatiques à l'échelle de la caisse. Elle est appelée à guider la caisse dans son évolution vers une économie à zéro émission nette, en raison de sa vaste expérience en gestion de placements sur les marchés publics, dans les actions de sociétés fermées et dans les actifs réels, ainsi qu'en intégration des éléments liés aux changements climatiques dans les processus de prise de décisions de placements. Dans son rôle de chef de la durabilité, Deb verra à la mise en œuvre d'une feuille de route pour Investissements RPC qui permettra de préparer prudemment la caisse maintenant que l'économie mondiale se prépare à faire face aux changements climatiques, tout en veillant à ce que nous maintenions une approche interentreprises en matière de durabilité pendant que nous poursuivons notre mandat au nom de 20 millions de Canadiens.

Bon nombre des grandes économies dans lesquelles nous investissons convergent vers l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, tandis que d'autres visent une date ultérieure, mais ces économies subiront des pressions pour devancer cette date. Ce degré de conviction à l'échelle internationale nous oblige, en tant qu'investisseur mondial, à gérer la caisse en conséquence. À cette fin, nous ferons part de l'avancement de nos réflexions aux parties prenantes avant la fin de l'exercice en cours.

En tant qu'investisseur à long terme dont le mandat consiste à permettre à 20 millions de Canadiens de s'assurer une sécurité financière à la retraite, la durabilité – sous toutes ses formes – est au cœur de nos activités. Nous croyons que prendre en compte les facteurs ESG, y compris les changements climatiques, dans nos prises de décisions de placement est essentiel à l'amélioration des rendements à long terme. En tant que caisse dont l'horizon de placement est de 75 ans, la planification en vue d'un monde à faibles émissions de carbone est essentielle.

Deb prendra des mesures pour renforcer nos efforts visant à prévenir et gérer les risques et occasions liés aux facteurs ESG, notamment ceux en matière de changements climatiques, afin de favoriser des rendements financiers durables. Elle travaillera de concert avec notre chef des placements pour mettre en œuvre une stratégie de placement globale qui sera maintenue jusqu'au prochain siècle. Celle-ci comprend l'amélioration et l'intégration de la gestion du risque lié au climat du portefeuille, la collaboration à l'échelle des catégories d'actif concernant les placements dans les entreprises durables et les nouvelles technologies pour permettre la transition de l'économie, et l'élaboration d'un plan visant à gérer les émissions associées à nos activités et à notre portefeuille.

Conclusion

Nous avons besoin de clarté sur le plan des objectifs et de l'engagement à atteindre afin de libérer le plein potentiel de notre capital financier et de notre ingéniosité humaine. Nous croyons fermement que, si nous ne nous concentrons pas sur les questions de croissance durable, y compris les changements climatiques, le leadership efficace et l'équité, la diversité et l'inclusion, en allant au-delà d'un simple exercice de conformité, nous ratons l'occasion de bâtir un monde meilleur.

Plus de 20 millions de Canadiens peuvent être rassurés de savoir que le RPC est sain et en croissance, et que nous investissons en accordant la priorité aux facteurs ESG, de sorte que la caisse devrait demeurer viable pour les 75 prochaines années.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,



John Graham
Président et chef de la direction



Notre approche en matière d'investissement durable

Dans cette section

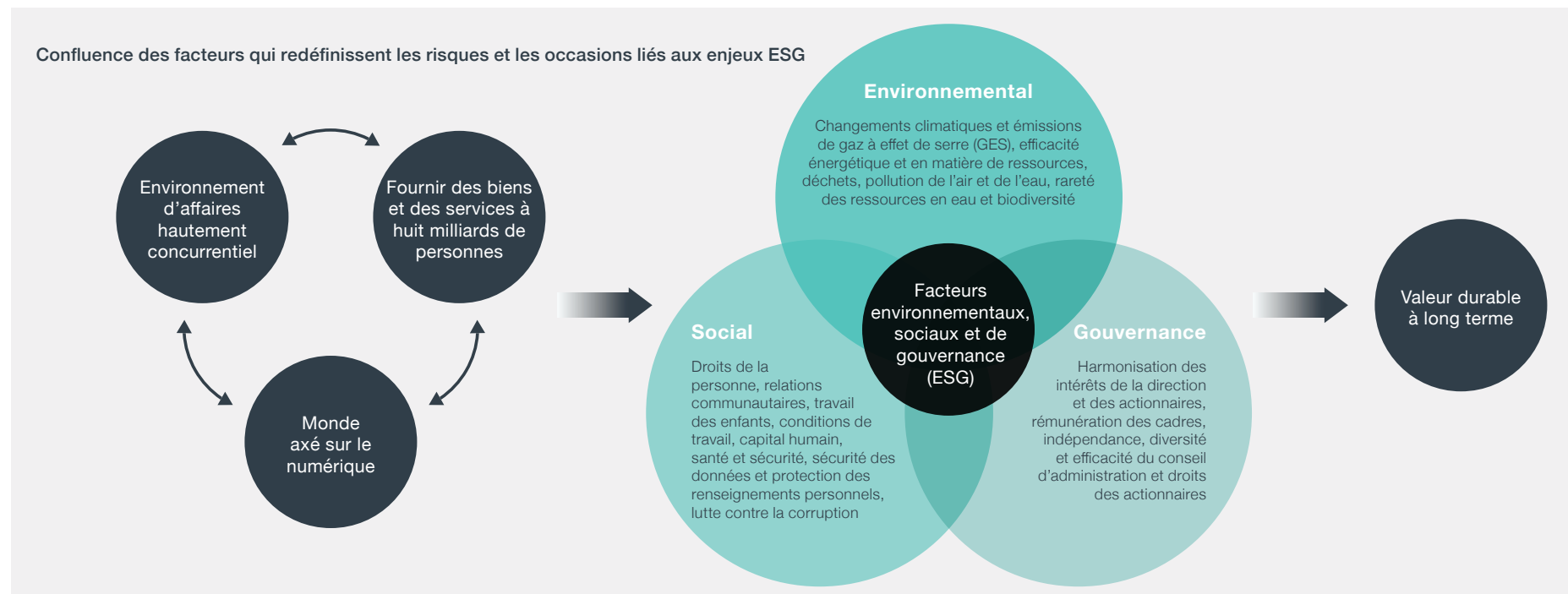
Notre approche de l'investissement durable	9
Cadre de l'investissement durable intégré	10
Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille	14

La nature des risques et des occasions économiques d'affaires a fondamentalement changé au cours du présent siècle. Les sociétés exercent leurs activités dans un contexte de plus en plus concurrentiel, dans un monde axé sur le numérique, cherchant à fournir des biens et des services à huit milliards de personnes. Les attentes grandissantes et en rapide évolution des parties prenantes ont fait ressortir l'importance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris les changements climatiques.

Les sociétés et les investisseurs qui prévoient et gèrent les risques et occasions liés aux facteurs ESG sont les mieux placés pour obtenir des rendements financiers durables. Il faut donc reconnaître que les facteurs ESG peuvent avoir une incidence directe sur la rentabilité d'une société.

Les sociétés bien dirigées qui offrent des solutions qui répondent aux besoins de leurs clients tout en limitant ou en éliminant les répercussions environnementales et sociales néfastes tiendront le coup et créeront une valeur durable à long terme. En revanche, le maintien de pratiques douteuses en matière d'approvisionnement ou de travail, le sous-investissement dans des mesures de protection environnementale essentielles, l'incapacité à composer avec des environnements de travail hostiles et une cybersécurité inadéquate sont autant de facteurs pouvant détruire la valeur d'une entreprise. Cette situation peut se traduire par une baisse de la confiance et de la fidélité des clients, une perte de valeur de la marque ou une incapacité à attirer des gens de talent. Dans le pire des cas, une société pourrait perdre son permis d'exploitation, au propre comme au figuré.

Le présent rapport décrit de façon détaillée notre approche et les activités que nous avons menées du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.



Notre approche de l'investissement durable

La loi qui a donné naissance à Investissements RPC nous donne des objectifs de placement clairs : maximiser le rendement sans risque de perte indu, en tenant compte des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le financement du RPC.

Si notre horizon de placement nous permet de faire preuve de patience et de travailler avec les entreprises pour mieux comprendre leur approche pour l'intégration de facteurs ESG importants dans leur stratégie, l'inaction à l'égard de ces facteurs ne représente pas une stratégie viable à long terme. Nous croyons qu'en tenant pleinement compte des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, nous devenons de meilleurs investisseurs, en mesure de rehausser les rendements et de réduire le risque pour plus de 20 millions de bénéficiaires.

Nous reflétons cette croyance par l'entremise de notre solide stratégie d'investissement durable, qui est soutenue par une structure de gouvernance officielle et une équipe spécialisée en investissement durable. Cette stratégie comprend l'intégration des facteurs ESG tout au long du cycle de vie d'un placement (de la diligence raisonnable à la phase de propriété, en passant par le moment où les sociétés dans notre portefeuille se préparent à l'inscription en bourse).

Notre actionnariat actif comprend des échanges avec les sociétés de notre portefeuille lorsque nous croyons que cela produira de meilleurs résultats à long terme en ce qui a trait aux facteurs ESG et générera une valeur plus durable pour la caisse. Nous intervenons aussi avec les sociétés qui composent notre portefeuille par l'entremise de notre conseil d'administration et de l'exercice de notre droit de vote à titre d'actionnaire, le cas échéant; ainsi que des discussions, de la correspondance et de la collaboration avec des organismes qui partagent nos points de vue.

Nous discutons avec les sociétés de divers enjeux importants liés aux facteurs ESG afin d'accroître leur valeur à long terme. Dans le passé, nous nous sommes concentrés sur cinq grandes questions, soit les changements climatiques, l'eau, les droits de la personne, la rémunération des cadres dirigeants et l'efficacité du conseil d'administration. En continuant de nous concentrer sur ces questions, nous explorons continuellement des façons d'innover et de faire preuve de leadership en intégrant l'évaluation des risques et des occasions liés aux facteurs ESG dans notre processus de placement. Nous concentrons nos efforts d'engagement sur les facteurs ESG qui correspondent aux catalyseurs de valeur des sociétés qui composent notre

portefeuille, en adaptant notre approche aux enjeux les plus importants pour la création et la préservation de valeur à long terme de ces sociétés. Comme nos domaines d'engagement sont souvent interconnectés, les interactions peuvent couvrir un ou plusieurs enjeux distincts. Tout au long du présent rapport, nous donnons des exemples de nos efforts d'engagement auprès des sociétés qui composent notre portefeuille et de la façon dont nous soutenons leur gestion des enjeux ESG.

De plus, notre processus décisionnel en matière de placement tient compte des enjeux et des événements qui peuvent nuire de façon démesurée à la réputation. Lorsque nous évaluons les rendements corrigés du risque attendus, nous évaluons comment les dommages uniques ou cumulatifs à la réputation peuvent avoir une incidence sur l'image de marque d'Investissements RPC. Notre cadre de gestion de la réputation vise à repérer et à atténuer les risques susceptibles de nuire à notre réputation. Par l'entremise de ce cadre, Investissements RPC effectue des évaluations de la réputation pour toutes les catégories d'actif dans lesquelles nous investissons. Les facteurs ESG font partie intégrante de ces évaluations, étant donné qu'ils peuvent causer des dommages à la réputation de la caisse. Le cadre et les évaluations permettent de veiller à ce que les répercussions potentielles sur la réputation et les facteurs ESG soient davantage prises en compte dans la prise de décisions de placement.

La présentation d'informations sur les risques et les occasions liés au développement durable pertinents sur le plan financier et potentiellement importants nous permet de mieux comprendre, évaluer et apprécier l'effet possible de ces facteurs sur le rendement d'une société. Nous sommes persuadés que les sociétés dotées d'un conseil d'administration efficace qui sont résilientes, agiles et capables de prévoir, de gérer et d'intégrer les facteurs environnementaux et sociaux importants dans leur stratégie sont plus susceptibles de créer et de préserver une valeur à long terme que celles qui ne le sont pas. Nous soutenons l'harmonisation des rapports avec les normes du SASB et le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (voir les pages 14 et 39-40 pour de plus amples renseignements).

Notre Politique en matière d'investissement durable a récemment été mise à jour afin de refléter les réalités du contexte actuel de l'investissement durable et comprend une nouvelle section sur les changements climatiques. Plus tôt cette année, nous avons également mis à jour nos Principes et directives de vote par procuration (voir les pages 33-36 pour de plus amples renseignements sur les mises à jour).

Cadre de l'investissement durable intégré¹

Notre conviction que la prise en compte des facteurs ESG favorise la création et la préservation de la valeur à long terme se reflète dans notre cadre de l'investissement durable intégré (voir le graphique de droite). Ce cadre de gouvernance formel et notre équipe d'investissement durable soutiennent l'intégration des risques et des occasions liés aux facteurs ESG dans nos décisions de placement. La façon dont nous les abordons dans le contexte de nos objectifs législatifs s'appuie sur nos **Principes et directives de vote par procuration**, la **Politique en matière d'investissement durable** et le cadre intégré de gestion du risque (voir la [page 42](#) pour de plus amples renseignements).

Notre **conseil d'administration** soutient la direction dans la définition de l'orientation stratégique de l'organisme, en réponse à l'accroissement de ses responsabilités en matière de gestion d'actifs et à l'évolution constante des perspectives des marchés financiers. La stratégie prévoit des politiques et des mesures de contrôle en matière de gestion des risques, ainsi que des mécanismes de surveillance et de présentation de rapports. Dans le cadre de ce processus, notre conseil d'administration approuve nos Principes et directives de vote par procuration, la Politique en matière d'investissement durable et le cadre intégré de gestion du risque, qui comprend les facteurs ESG, sur recommandation de notre président et chef de la direction, de notre comité des stratégies et du risque de placement et notre comité de l'investissement durable.

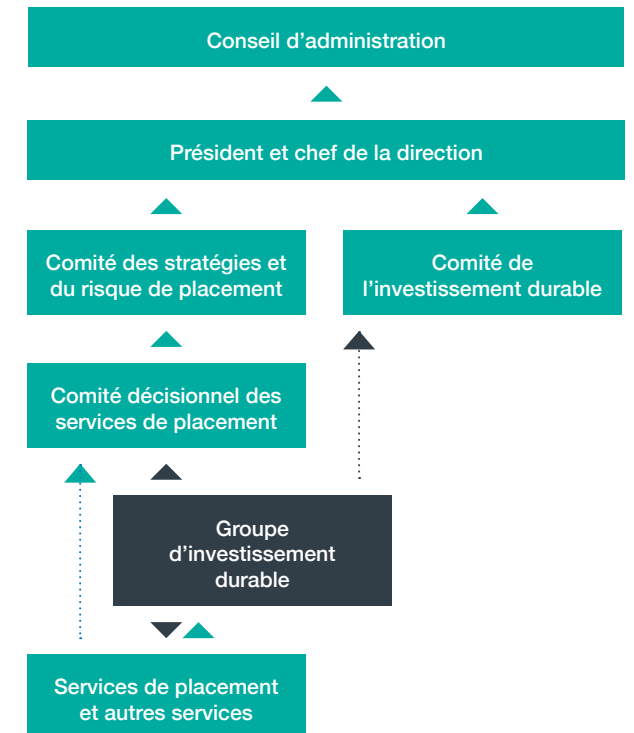
Notre **président et chef de la direction** supervise la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement durable.

Notre **comité des stratégies et du risque de placement** est composé de membres de la haute direction, dont le président et chef de la direction à titre de président. Ce comité est responsable de la surveillance de la conception de portefeuille et de tous les principaux risques en vertu de notre cadre de gestion du risque de placement. Il supervise le comité décisionnel des services de placement, chargé de la surveillance et de l'approbation des placements. Ce comité examine les transactions importantes recommandées par les services de placement et évalue les facteurs liés à la souscription et aux caractéristiques de risque/rendement par rapport aux questions et aux risques stratégiques de l'entreprise, comme les risques ESG importants, y compris les changements climatiques, et les répercussions sur la réputation.

Le **comité de l'investissement durable** est composé de dirigeants d'équipes à l'échelle de l'organisme et agit à titre de « forum central » aux fins de la surveillance et de la formulation de conseils sur les enjeux ESG, y compris les changements climatiques. Les membres de ce comité travaillent de concert avec l'équipe d'investissement durable pour définir le point de vue et la position de la caisse dans les domaines liés aux facteurs ESG, tout en assurant la communication des principaux enjeux à leurs services respectifs. Ce comité a été reconstitué en avril 2021 pour inclure le comité existant, le comité sur les obligations vertes, le comité directeur sur les changements climatiques et le comité de gestion sur les changements climatiques. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la transition prévue de notre programme sur les changements climatiques, dont le comité directeur sur les changements climatiques et le comité de gestion sur les changements climatiques faisaient partie, vers nos activités courantes. Le programme sur les changements climatiques nous a permis de bâtir les capacités fondamentales pour développer et intégrer le travail lié aux changements climatiques dans nos activités courantes et nos processus de placement.

Nos **services de placement** travaillent en étroite collaboration avec le **groupe d'investissement durable** afin d'intégrer les facteurs ESG pertinents dans le processus décisionnel entourant les placements et la gestion d'actifs, et d'éclairer la prise de décisions de vote et l'engagement vis-à-vis des sociétés publiques et privées qui font partie de notre portefeuille (voir la [page 11](#) pour de plus amples renseignements sur notre équipe d'investissement durable). Les membres de la haute direction de **plusieurs autres services** (y compris les **services juridiques, Affaires publiques et communication**, ainsi que **Finances, analyse et gestion du risque**) veillent aussi à ce que les risques liés aux placements, à l'exploitation et à la réglementation, les risques juridiques et stratégiques ainsi que les facteurs liés à la réputation soient pris en compte, tandis que le groupe d'investissement durable appuie notre rôle d'actionnaire actif et engagé.

1. Il s'agit de notre cadre de l'investissement durable intégré au 30 juin 2021. Le 27 octobre 2021, nous avons annoncé la nomination de notre première chef de la durabilité de l'organisme. Le cadre sera mis à jour pour tenir compte de cette nomination.



Nos pratiques d'investissement durable sont guidées par les lignes directrices suivantes, approuvées par le conseil d'administration :

- Politique en matière d'investissement durable
- Principes et directives de vote par procuration
- Cadre intégré et politique de gestion du risque

Nous avons également une **équipe virtuelle responsable de la durabilité**, non officielle, pour faciliter le partage des connaissances et la collaboration sur des sujets liés au développement durable à l'échelle de la caisse. Les membres de cette équipe, qui comptent des représentants de tous les services de placement de nos bureaux à l'échelle mondiale, présentent leurs points de vue et suscitent des débats sur les enjeux ESG (y compris les pratiques exemplaires, les mises à jour sur les marchés et les leçons apprises) afin d'accélérer la compréhension des principaux enjeux ESG à l'échelle de la société.

Groupe d'investissement durable

Notre groupe d'investissement durable fait partie de notre service des actions à gestion active et est composé de professionnels ayant une expérience et une expertise variées qui fournissent leurs points de vue sur les répercussions des risques et des occasions liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)¹. L'équipe travaille en étroite collaboration avec nos services de placement pour assurer le contrôle diligent et la surveillance à l'échelle de notre portefeuille en fournissant des analyses liées aux facteurs ESG sur les répercussions stratégiques, opérationnelles et financières, l'évolution des tendances, ainsi que la concurrence et les pratiques exemplaires du secteur. Elle effectue également des études approfondies sur les entreprises, les secteurs et les actifs où les facteurs ESG – y compris les changements climatiques – ont une incidence appréciable sur la valeur de nos placements.

Le groupe met au point des outils exclusifs adaptés à nos besoins afin d'accroître nos capacités. Ces outils comprennent un cadre exclusif d'importance à l'échelle du secteur et une base de données sur les facteurs ESG des sociétés ouvertes afin d'intégrer les facteurs ESG à notre processus décisionnel en matière de placement.

Le groupe joue un rôle essentiel dans les activités d'actionnariat actif, de contrôle diligent et de surveillance liées aux facteurs ESG dans l'ensemble des stratégies de placement publiques et privées (voir « [Orientation des résultats de placement](#) » pour de plus amples renseignements).

Le groupe d'investissement durable appuie notre rôle d'actionnaire actif et engagé en exerçant tous les droits de vote par procuration. Il dirige les échanges avec les sociétés en portefeuille pour examiner les risques et occasions liés aux facteurs ESG et améliorer la viabilité à long terme de la caisse. L'équipe contribue également à favoriser nos relations avec des pairs du secteur qui partagent nos points de vue afin de maximiser l'incidence de nos engagements collaboratifs sur les enjeux ESG.

De plus, l'équipe a lancé un test bêta pour notre portefeuille d'actions durables en 2019. Ce portefeuille continue de nous aider à mieux quantifier l'incidence sur les placements de l'intégration de facteurs ESG précis qui dépassent les cibles de rendement que nous nous sommes fixées au lancement du test bêta au cours des deux premières années de son utilisation. Nous avons récemment doublé le capital déployé dans le cadre de notre stratégie d'intégration des facteurs ESG à court et à long terme, car nous cherchons à continuer de contribuer directement et indirectement au rendement de la caisse.

1. Du fait de la nomination de notre première chef de la durabilité de l'organisme le 27 octobre 2021, des membres du groupe d'investissement durable ont été mutés pour faire partie de notre service Actifs réels.



Première rangée (de gauche à droite) : Alvin Ho, David Iacono, Alexandre Lim, Redon Gallani;
Deuxième rangée (de gauche à droite) : Richard Manley, Maria Montero, Adriana Morrison, Danielle Pal;
Troisième rangée (de gauche à droite) : Katie Wu, James Guo, Sam Hadfield, Tammy Bodnar;
Quatrième rangée (de gauche à droite) : Clare Devlin, Samantha Hill, Som Ghosh, Jason MacNeill

Exclusions et liquidation

En tant qu'investisseurs à long terme, nous préférons nous engager activement auprès des entreprises et tenter de les influencer lorsque nous sommes en désaccord avec une position prise par la direction ou le conseil d'administration de nos placements actifs. Nous sommes en mesure d'être un patient pourvoyeur de fonds et de travailler avec les entreprises pour favoriser le changement. Toutefois, en vertu de notre **Politique en matière d'investissement durable**, nous pourrions conclure, dans le cadre de notre analyse des risques et du rendement, qu'il ne convient pas d'investir ou de conserver des placements dans certaines sociétés, notamment pour les raisons suivantes :

- Nous en sommes arrivés à la conclusion que la stratégie de la direction ou son manque d'engagement à l'égard des enjeux ESG minent la viabilité à long terme de l'entreprise;
- Les considérations liées à la marque et à la réputation du point de vue des facteurs ESG peuvent avoir une incidence sur le risque supérieure aux rendements corrigés du risque attendus;
- Des considérations d'ordre juridique.

Ces critères ne s'appliquent pas à nos placements dans des sociétés par l'intermédiaire d'indices généraux. Ces placements sont indirects et résultent de l'utilisation par Investissements RPC de contrats à terme standardisés sur indice négociés en bourse. Aucun titre de ces sociétés n'est réellement détenu par l'organisme. De plus, la composition de ces indices échappe au contrôle d'Investissements RPC. Nos placements ne contribuent pas à la formation de capital de ces sociétés.

Les sociétés visées par les lois suivantes sont exclues :

- Mines terrestres antipersonnel : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi de mise en œuvre de la Convention sur les mines antipersonnel* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.
- Armes à sous-munitions : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi interdisant les armes à sous-munitions* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.



Entrevue avec le chef de l'investissement durable

« Au cours de la prochaine décennie, la plupart des innovations en finance seront axées sur l'intégration réussie des facteurs ESG »



Richard Manley
directeur général et chef de l'investissement durable

Au cours de la dernière année, l'équipe d'investissement durable a contribué au rendement de la caisse en travaillant de concert avec les équipes de placement dans leur intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur processus décisionnel. Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, Équipe de direction mondiale, discute ci-dessous des aspects complexes liés à l'intégration des facteurs ESG et de ce qui nous attend. Depuis le 30 juin 2021, Richard est membre du comité des placements en actions à gestion active.

Dans le passé, vous avez fait part de votre vision selon laquelle la plupart des innovations en finance au cours de la prochaine décennie seraient axées sur l'intégration réussie des facteurs ESG. Êtes-vous toujours du même avis?

Au cours des deux dernières années, les décideurs, les sociétés, les investisseurs et les autres parties prenantes ont reconnu que le siècle actuel a donné lieu à un changement fondamental des occasions et des risques d'affaires. Plus important encore, ils reconnaissent que l'incapacité à repérer ces occasions et ces risques de façon proactive peut avoir une incidence sur la valeur. Il deviendra de plus en plus important pour les investisseurs de réussir à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de manière appropriée et efficace dans leur processus de placement.

Il convient de souligner que les émetteurs et les investisseurs ne seront pas les seuls concernés. L'écosystème qui soutient le secteur des services financiers, ainsi que les organismes de réglementation

et même les normes comptables, devraient tous évoluer pour favoriser l'intégration des facteurs ESG.

Croyez-vous qu'un cadre commun pour la production de rapports sur les facteurs ESG fait partie des innovations nécessaires?

Il y a dix ans, moins de sociétés produisaient des rapports sur les facteurs ESG, de sorte qu'il était plus facile de déterminer lesquelles se portaient bien et lesquelles n'étaient pas à la hauteur. Aujourd'hui, davantage de sociétés cherchent à déclarer comment elles intègrent les facteurs ESG à leur stratégie; le problème est qu'il n'existe aucune méthode normalisée pour le faire. En l'absence d'un cadre commun, il devient de plus en plus complexe pour les investisseurs d'effectuer leurs évaluations, car nous devons consacrer du temps à nous assurer que les données sont comparables.

Il y a un an, j'ai émis l'hypothèse qu'il faudrait cinq ans au secteur pour s'entendre sur une norme mondiale commune en matière de présentation de l'information sur les facteurs ESG. Cette norme devrait voir le jour au cours des deux prochaines années.

Heureusement, les organismes qui créent des cadres pour la présentation de l'information sur les facteurs ESG ont atteint un consensus général cette année à l'égard de la consolidation des cadres existants pour l'établissement d'une norme commune. Au moyen d'un processus de consultation, l'International Financial Reporting Standards Foundation cherche à comprendre la demande pour des normes mondiales en matière de développement durable et le rôle qu'elle peut jouer dans leur élaboration. Cette normalisation serait très avantageuse pour les



investisseurs et les émetteurs. Cela signifie qu'avec un peu de chance, les normes en matière de présentation de l'information seront harmonisées avec les données importantes propres au secteur, qui sont à la base des décisions de placement.

Vous avez mentionné que les investisseurs ont des motivations et des approches différentes à l'égard de l'intégration des facteurs ESG. Quelle incidence cela a-t-il sur votre travail?

Les clients finaux de plusieurs sociétés de gestion de placements leur demandent de créer des produits personnalisés qui ciblent des niveaux de rendement précis, en plus d'atteindre des objectifs fondés sur des normes ou des objectifs d'impact. Par conséquent, nous observons une augmentation de l'offre de produits visant à produire des résultats sur le plan climatique, écologique ou des facteurs ESG.

Étant donné que les outils et les systèmes de notation utilisés pour déterminer ce qui constitue une « société verte » ou un « placement vert » sont encore relativement nouveaux, il y a un risque réel que cette croissance de l'actif s'étende aux titres semblables. La détermination des entreprises de grande qualité qui ont été laissées pour compte ou des entreprises de moins grande qualité qui ont profité de la vague d'offre accrue de produits axés sur les enjeux ESG, climatiques ou écologiques représente une source d'occasions pour les investisseurs comme Investissements RPC.

En tant qu'investisseurs, nous devons regarder au-delà des données brutes fournies dans les rapports sur les facteurs ESG et nous engager auprès des sociétés pour comprendre que ces résultats reflètent une culture d'entreprise visionnaire qui intègre les facteurs ESG et qui peut accroître la valeur et réduire le risque de l'entreprise.

Les enjeux ESG ont-ils évolué au cours de la dernière année? Si oui, quelle a été l'incidence de cette évolution sur l'approche d'Investissements RPC?

Fait important, les événements de 2020 offrent d'excellents exemples de la nature changeante des risques et des occasions d'affaires liés aux facteurs ESG

pour les sociétés. Ils soulignent la nécessité de s'assurer que l'intégration des facteurs ESG constitue un processus d'évolution culturelle, pas seulement un exercice de conformité.

Nous avons apporté plusieurs modifications à nos lignes directrices en matière de vote par procuration et à nos attentes à l'égard des sociétés. Ces changements montrent clairement que, selon nous, les conseils d'administration efficaces font preuve de diversité sous toutes leurs formes et que la diversité doit aller au-delà du conseil pour s'étendre au comité de direction et à la direction générale de la société.

Au cours de la dernière année, les engagements des gouvernements, des sociétés et des investisseurs en matière de lutte contre les changements climatiques se sont également multipliés. Nous nous attendons à investir et à exercer nos activités dans un monde carboneutre. Nous intervenons de façon proactive auprès des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons qui présentent un niveau élevé de risque lié aux changements climatiques afin de nous assurer que leur conseil d'administration exerce une surveillance claire. Cela implique de s'assurer qu'un cadre de gouvernance des changements climatiques est en place, que le risque lié aux changements climatiques est cerné et quantifié, et que ces données sont intégrées dans la stratégie, les activités et les déclarations publiques des sociétés. En l'absence de telles mesures, nous nous abstenons maintenant d'appuyer le renouvellement du mandat des administrateurs. Nous déployons également des capitaux dans des sociétés qui cherchent à effectuer une transition ou à élaborer des solutions pouvant être utilisées par l'ensemble des secteurs afin de soutenir la transition de l'économie vers la carboneutralité.

Quelles sont vos priorités pour l'année à venir?

L'équipe d'investissement durable a réalisé de réels progrès vers notre objectif de contribuer au rendement de la caisse par l'intégration réussie des facteurs ESG dans notre processus de placement, de façon directe ou indirecte. Notre objectif pour la prochaine année comporte trois volets. Tout d'abord, nous poursuivons sur cette

lancée, veillerons à ce que les équipes avec lesquelles nous travaillons déjà étroitement continuent de profiter de nos connaissances et observerons les répercussions de ces mesures dans le cadre de nos opérations. Deuxièmement, nous élargirons notre influence à l'échelle de la caisse en travaillant en étroite collaboration avec différents groupes de placement pour nous assurer que

notre contribution positive aux services continue de se propager dans l'ensemble de la caisse au cours des prochaines années. Troisièmement, nous continuerons de faire progresser notre stratégie climatique afin de mieux saisir les occasions et gérer les risques associés à la transition vers un monde à zéro émission nette.



Attentes d'Investissements RPC à l'égard des sociétés en portefeuille

Investissements RPC est un actionnaire actif et engagé, qui adopte une approche constructive dans son partenariat avec les sociétés dans le cadre de leur intégration des facteurs ESG. Nous reconnaissons et respectons les différents rôles que les actionnaires, les conseils d'administration et les dirigeants jouent dans la création de valeur à long terme.

Nous considérons que le conseil d'administration doit rendre des comptes aux actionnaires et qu'il est responsable de la nomination des cadres et de l'approbation de la stratégie. Lorsque les conseils d'administration appuient des mesures qui semblent incompatibles avec la création et la préservation de la valeur à long terme, nous nous attendons à ce qu'ils communiquent les raisons justifiant leurs recommandations.

Nous reconnaissons la complexité de la gestion d'une société et de l'exécution des tâches du conseil d'administration, compte tenu des attentes accrues des parties prenantes. Nous nous attendons à ce que les sociétés cherchent à créer de la valeur à long terme. Pour ce faire, nous croyons que les sociétés doivent créer une culture et un cadre de gouvernance qui cernent de façon proactive tous les risques et occasions importants liés aux facteurs ESG et en tiennent compte dans leur stratégie, leurs activités et leurs déclarations.

Pour établir un lien de confiance avec les sociétés en portefeuille, nous estimons utile de leur faire part de nos attentes à l'égard des facteurs ESG, car elles exercent leurs responsabilités fiduciaires pour préserver et accroître la valeur pour les actionnaires.



Respect des rôles et responsabilités

Nous ne cherchons pas à gérer les sociétés dans lesquelles nous détenons une participation. Les propriétaires, le conseil d'administration et la direction d'une société jouent tous un rôle essentiel dans la création et le maintien de la valeur à long terme. Leurs relations reposent sur une communication claire et une relation de confiance. Nous acceptons la division des pouvoirs et des fonctions entre les trois grands groupes d'intéressés (c'est-à-dire les propriétaires, les conseils d'administration et les équipes de direction), qui sont au cœur d'une bonne gouvernance. Nous considérons que ces responsabilités sont les suivantes.

Actionnaire/propriétaire :

- détient la société
- élit des administrateurs pour agir à titre de gérants de la société

Conseil d'administration :

- responsable de la gouvernance globale de la société, y compris l'approbation de la stratégie de la société, la surveillance de sa mise en œuvre et la supervision de la direction
- rend compte aux actionnaires

Direction :

- responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de la société ainsi que de l'exercice des activités courantes
- rend compte au conseil d'administration

Nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille remplissent les conditions suivantes :

- **Avoir des conseils d'administration efficaces.** Nous croyons que pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour la société, un conseil d'administration devrait être majoritairement indépendant de la haute direction et offrir une diversité suffisante de compétences et d'expérience pour être en mesure de contester, de conseiller et d'appuyer la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie qui intègre un examen approfondi de tous les risques commerciaux et occasions d'affaires importants. Lorsque les facteurs ESG, y compris les changements climatiques, sont significatifs pour une société, nous nous attendons à ce que son conseil d'administration i) veille à ce que ces facteurs soient pris en compte et intégrés dans la stratégie de la société, et ii) divulgue l'ampleur de ces risques et occasions, leur incidence éventuelle sur les activités et résultats de la société et la façon dont cette dernière entend les atténuer ou en tirer parti au fil du temps.

- **Divulguer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, y compris les répercussions importantes des changements climatiques.** Nous demandons également aux sociétés d'expliquer pourquoi elles ont repéré ces risques et ces occasions, comment elles les gèrent, quel a été leur rendement à cet égard et quels sont les objectifs d'amélioration de ce rendement au fil du temps. Nous cherchons à ce que les sociétés produisent des rapports sur les facteurs ESG, y compris les changements climatiques, qui sont pertinents pour leurs secteurs et leurs décisions de placement. Pour les sociétés fermées, il s'agit de rendre des comptes à leurs actionnaires et à leur conseil d'administration. Nous incitons les sociétés à produire des rapports conformes aux normes du SASB.

Les risques et occasions liés aux changements climatiques existent dans l'ensemble des secteurs et des régions. **Lorsqu'elles font face à des risques liés à la transition ou des risques physiques importants, nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille aient une stratégie pour composer avec les défis et les occasions liés aux changements climatiques.** Nous nous attendons à ce que les conseils d'administration veillent à ce que les occasions et les défis liés aux changements climatiques soient pris en compte et intégrés dans la stratégie de la société. Nous soutenons les sociétés qui harmonisent leurs rapports sur les changements climatiques avec le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) (voir [page 40](#)).

- **Expliquer clairement comment l'intégration des facteurs ESG a contribué à l'élaboration de la stratégie et amélioré les rendements ou réduit le risque de l'entreprise.** Nous croyons que l'intégration réussie des facteurs ESG favorisera la création de valeur à long terme. Plutôt que de se fier uniquement aux cotes ESG qui pourraient ne pas tenir compte de leur intégration, nous nous attendons à ce que les sociétés qui intègrent les facteurs ESG de façon proactive dans leurs activités soient en mesure d'expliquer comment elles le font et comment cela influe sur les résultats.

- **Avoir une culture qui repère de façon proactive les risques et les occasions émergents et qui cherche des solutions pour en réduire ou exploiter le potentiel.** La culture fait souvent la différence entre les bonnes et les excellentes sociétés. Les entreprises prospères identifieront et intégreront les facteurs ESG dans leur processus décisionnel, étant donné que la maximisation des rendements à long terme pour les actionnaires en dépend. Nous sommes ouverts à un dialogue avec les émetteurs pour comprendre comment leur culture aide à favoriser la création de valeur viable.

- **Harmoniser les mesures incitatives.** Nous croyons que la rémunération des cadres dirigeants devrait être établie en fonction de critères de rendement significatifs, favoriser des résultats conformes à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et être soumise à un vote annuel consultatif des actionnaires.

De plus, nous nous attendons à ce que les sociétés ouvertes en portefeuille remplissent les conditions suivantes :

- **Que le conseil d'administration ait un leadership indépendant** et soit majoritairement indépendant de la haute direction ou de l'actionnaire majoritaire de la société.
- **Qu'elle adhère à nos Principes et directives de vote par procuration.** Nous sommes disposés à soutenir les sociétés qui fournissent des explications convaincantes justifiant tout écart entre une proposition et ces principes et lignes directrices. Les sociétés qui ne parviennent pas à créer une culture très performante en matière de gouvernance et de leadership auront généralement du mal à réaliser leur plein potentiel (voir les [pages 31-36](#) pour en savoir plus sur nos Principes et directives de vote par procuration et pour un aperçu de nos activités de vote par procuration au cours de la dernière année).

Orientation des résultats de placement



Dans cette section

Intégration des facteurs ESG dans nos activités de placement et de gestion d'actifs

Nous évaluons et intégrons les risques et les occasions liés aux facteurs ESG potentiellement importants, y compris les changements climatiques, dans les processus de placement et les activités de gestion d'actifs. Ces facteurs ESG intégrés peuvent avoir une incidence importante sur notre évaluation du profil de risque et de la valeur d'une société. Ils sont donc essentiels pour déterminer l'attrait d'un placement potentiel et la meilleure façon de gérer un actif une fois qu'il a été acquis.

L'équipe d'investissement durable travaille en étroite collaboration avec les équipes de placement et de gestion d'actifs pour toutes les transactions importantes à l'échelle de l'organisme afin de veiller à ce que nous ayons une approche intégrée pour prendre en compte les facteurs ESG dans nos processus décisionnels.

Intégration des facteurs ESG dans nos activités de placement et de gestion d'actifs

Nos équipes d'investissement durable, de placement et de gestion d'actifs intègrent les facteurs ESG avant et après les placements, ainsi que lorsque nos sociétés en portefeuille se préparent à l'inscription en bourse. Vous trouverez ci-dessous des exemples de la façon dont nous procédons dans le cadre de nos processus de contrôle diligent et de surveillance. Le contrôle diligent est un aspect de notre processus d'intégration qui est effectué avant le placement. La surveillance fait partie du processus de gestion des actifs après le placement. L'engagement est un élément essentiel de nos processus de contrôle diligent et de surveillance.

Exemples d'outils ESG conçus et utilisés durant le cycle de placement (dans le cadre des processus de contrôle diligent et de surveillance et à l'échelle des catégories d'actif :

CONTRÔLE DILIGENT PRÉALABLE AU PLACEMENT

SURVEILLANCE APRÈS LE PLACEMENT

ACTIFS PUBLICS

Rapports de recherche détaillés sur les facteurs ESG : facilitent l'analyse du rendement, des pratiques, des politiques, des mécanismes de surveillance et de la communication de l'information des sociétés cotées en bourse.

Cadre sectoriel exclusif d'importance : s'appuie sur les normes et les cadres existants pour fournir des renseignements détaillés sur les facteurs ESG qui influent le plus sur le rendement d'une société.

Base de données ESG sur mesure : permet une approche dynamique et centrée sur les données pour mesurer et surveiller l'information sur les facteurs ESG.

Vote par procuration : utilisé par l'équipe d'investissement durable pour exercer les droits de vote rattachés aux actions d'Investissements RPC au cours des assemblées annuelles générales et extraordinaires des actionnaires de toutes les sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons.

Carte de densité personnalisée de l'engagement : aide à déterminer de façon proactive les priorités d'engagement afin de cibler les domaines où la performance ESG est insuffisante.

ACTIFS PRIVÉS

Évaluations ESG détaillées : aident l'équipe d'investissement durable à évaluer les pratiques ESG pour des placements directs en actions potentiels (à l'exception de l'équipe Immobilier, qui suit son propre processus – voir [page 19](#)).

Pratiques d'intégration et de surveillance : permettent de surveiller activement les facteurs ESG au cours du cycle de vie d'un placement, en mettant l'accent sur les problèmes repérés au cours du processus de contrôle diligent.

Engagement avant le PAPE : met l'accent sur un engagement actif à l'égard des enjeux ESG fondé sur les pratiques exemplaires lorsque des sociétés fermées de notre portefeuille s'apprêtent à être cotées en bourse.

TOUS LES ACTIFS

Cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques : permet de cerner et d'évaluer quantitativement l'incidence des changements climatiques d'une manière cohérente et comparable parmi nos placements individuels les plus importants.

Cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques : nous appliquons également ce cadre aux actifs existants de notre portefeuille afin d'examiner certaines initiatives potentielles visant à atténuer le risque et à saisir des occasions d'accroître davantage la valeur.

COMMANDITÉS ET GESTIONNAIRES EXTERNES

Questionnaire de contrôle diligent sur les facteurs ESG : aide à évaluer la façon dont les commandités intègrent les facteurs ESG à leurs politiques et processus, au contrôle diligent, à la surveillance et à la production de rapports, ainsi que leur engagement à fournir des ressources pour ces activités.

Surveillance et production de rapports : visent à consigner les mises à jour ou les changements apportés aux processus ESG existants des commandités et des gestionnaires externes par l'entremise de leurs réponses à un sondage annuel; les commandités font également état de leurs pratiques ESG lors des réunions des comités consultatifs des sociétés en commandite et dans des rapports publics.

Engagement continu et dialogue constructif : En tant qu'actionnaire actif, nous privilégions un dialogue constructif avec les sociétés en portefeuille en ce qui a trait aux facteurs ESG qui ont une incidence importante sur le maintien de leur valeur à long terme.

Nos évaluations ESG des placements directs potentiels en actions de sociétés fermées consistent en un examen structuré et intensif du modèle d'affaires de la société visée ainsi que des principaux facteurs de risque ESG. Le processus comprend l'examen de 45 aspects potentiels et met l'accent sur les enjeux clés suivants : l'environnement, la santé et la sécurité, les droits du travail et de la personne, les relations communautaires, la cybersécurité ainsi que la protection des données, l'intégrité commerciale et la gouvernance d'entreprise. Nous examinons les questions et les sujets les plus importants pour chaque opération, en fonction de la structure de cette dernière, de la société, du secteur et de la région. L'évaluation finale s'appuie sur les commentaires pertinents de plusieurs experts et sources internes et externes, et fournit des renseignements utiles à l'équipe responsable du placement. De plus, nos équipes de placement travaillent en étroite collaboration avec l'équipe Affaires publiques et communications dans le cadre du processus de contrôle diligent afin d'évaluer l'incidence potentielle sur la réputation de notre placement dans une société ou un actif, ce qui peut comprendre les risques liés aux facteurs ESG.

ÉTUDE DE CAS

Adopter une approche novatrice d'analyse du cycle de vie en matière de durabilité tout en répondant aux besoins des consommateurs

Nous investissons dans des sociétés novatrices. Berlin Packaging, une société de notre portefeuille de placements directs en actions de sociétés fermées, est un important fournisseur hybride de produits d'emballage sur mesure et rigides en Amérique du Nord et en Europe, et un chef de file de l'innovation en matière de durabilité dans le secteur de l'emballage. Berlin Packaging effectue des analyses du cycle de vie à l'aide de logiciels spécialisés et évalue la consommation de combustibles fossiles, la consommation d'eau et les émissions de gaz à effet de serre associées à des milliers de ses produits. L'équipe modélise ensuite l'incidence de divers scénarios d'évolution, comme les modifications de la conception, les conversions importantes, l'optimisation du transport et l'utilisation de matériaux renouvelables ou de postconsommation. Ces résultats sont utilisés pour aider les clients de Berlin Packaging à prendre des décisions éclairées qui cadrent avec leurs objectifs de durabilité.

Notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques applique nos « scénarios extrêmes » à nos opérations les plus importantes pour lesquelles les répercussions en matière de changements climatiques sont considérées comme importantes. Nous appliquons ces scénarios afin de déterminer et de quantifier les répercussions financières des changements climatiques aux étapes de sélection et de contrôle diligent de l'opération. Nous avons commencé à appliquer ce cadre aux actifs existants de notre portefeuille. À cette fin, nous examinons également certaines initiatives potentielles visant à atténuer le risque et à saisir des occasions d'accroître davantage la valeur. (Veuillez vous reporter à la [page 22](#) pour plus de détails.)



Notre questionnaire de contrôle diligent sur les facteurs ESG est un questionnaire que nos commandités et nos gestionnaires externes d'actions de sociétés fermées doivent remplir au début d'une nouvelle relation avec Investissements RPC. Pour les commandités, le questionnaire de contrôle diligent comprend diverses questions liées à l'intégration des facteurs ESG, y compris les changements climatiques, dans leurs activités de placement. Les résultats du questionnaire nous permettent d'évaluer le rendement et les pratiques exemplaires des commandités, ce qui facilite nos conversations sur les occasions potentielles. L'une de ces occasions potentielles concerne l'approche d'un commandité à l'égard des facteurs liés à la diversité, tant à l'interne qu'au niveau des sociétés en portefeuille. De même, le contrôle diligent à l'égard des gestionnaires externes, qui met l'accent sur la compréhension de leurs pratiques en matière de contrôle diligent, de surveillance et d'engagement en ce qui concerne les facteurs ESG, ainsi que de leurs activités de vote par procuration, a été élargi cette année afin d'évaluer plus précisément leurs politiques et leurs programmes en lien avec la diversité, y compris les modalités de suivi et de mesure de telles initiatives.

De plus, notre équipe des Fonds de capital-investissement a récemment mis au point un questionnaire supplémentaire pour mieux comprendre, évaluer et surveiller les initiatives des commandités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion à l'interne et au niveau des sociétés en portefeuille, conformément à l'initiative « Diversity in Action » de l'Institutional Limited Partners Association (voir la [page 39](#) pour plus de détails). Le questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion permet à Investissements RPC de recueillir systématiquement des données et des renseignements qualitatifs sur ces facteurs et d'engager des discussions constructives avec nos commandités au sujet de leurs efforts et initiatives, y compris en leur faisant part de pratiques exemplaires. Une évaluation sommaire des résultats quantitatifs et qualitatifs, y compris ceux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, est également incluse dans les recommandations finales au gestionnaire, tant pour les nouveaux engagements en matière de placements en actions de sociétés fermées que pour les anciens candidats.

Notre carte de densité de l'engagement

Notre carte de densité de l'engagement est une interface visuelle qui tire parti de notre processus de contrôle diligent des facteurs ESG pour les sociétés ouvertes et de bases de données de premier ordre sur les facteurs ESG. L'outil nous permet d'analyser rapidement les sociétés ouvertes en portefeuille afin de déterminer :

- les possibilités de se conformer à nos Principes et directives de vote par procuration (voir les [pages 31–36](#) pour plus de détails à ce sujet);
- la conformité de leurs rapports sur la durabilité au cadre du SASB et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- les écarts en matière de divulgation des facteurs ESG et les écarts de rendement par rapport à notre cadre exclusif d'importance.

Cette carte de densité nous permet d'accorder la priorité à nos domaines de mobilisation auprès des sociétés en portefeuille afin d'optimiser notre capacité à comprendre ces risques et à soutenir l'amélioration du rendement des sociétés sous-jacentes.



En collaboration avec notre équipe Création de valeur pour le portefeuille pour améliorer les pratiques d'intégration et de surveillance liées aux facteurs ESG pour les placements directs en actions,

notre équipe d'investissement durable s'adonne à diverses activités de gestion d'actifs liées aux facteurs ESG en ce qui a trait aux placements directs en actions. L'équipe Création de valeur pour le portefeuille travaille en étroite collaboration avec les équipes de placement afin d'intégrer les pratiques exemplaires du secteur à la planification de la création de valeur, à l'évaluation et à la sélection des membres de la direction et des administrateurs, ainsi qu'à la surveillance du rendement des sociétés, y compris les facteurs ESG, pour les actifs à l'égard desquels Investissements RPC a des droits de gouvernance importants. Afin d'établir une gouvernance et des contrôles à long terme efficaces, nous offrons un soutien à l'intégration et une planification des 100 premiers jours pour les sociétés nouvellement acquises. Ce soutien comprend la précision des exigences en matière de production de rapports à l'égard des sociétés en portefeuille afin de s'assurer que les indicateurs de rendement clés pertinents font l'objet d'un suivi, ce qui nous permet de surveiller de façon appropriée les événements importants liés aux facteurs ESG et de dégager de la valeur dans le respect du contexte sectoriel et commercial de chaque société.

Alors que les sociétés en portefeuille continuent de parfaire leurs stratégies, y compris en ce qui a trait aux facteurs ESG, Investissements RPC collabore avec elles en leur faisant part des pratiques exemplaires et des principales leçons tirées de l'ensemble de notre portefeuille. Nous y parvenons notamment par l'entremise d'une série de rencontres avec les administrateurs indépendants, un forum pour Investissements RPC et les administrateurs indépendants nommés aux conseils d'administration des sociétés en portefeuille qui vise à échanger des idées sur les pratiques exemplaires en matière de gestion d'actifs. Cette série, fruit d'une collaboration entre l'équipe Création de valeur, le service juridique et les équipes de placement, a été lancée l'an dernier et a joué un rôle clé dans l'établissement d'un dialogue continu entre Investissements RPC et les administrateurs indépendants sur des sujets cruciaux découlant de la pandémie et d'autres tendances importantes liées à la création de valeur à long terme. Parmi les sujets abordés au cours de ces séances, mentionnons les risques et occasions liés aux perturbations numériques, l'équité, la diversité et l'inclusion, la planification de la relève, les changements climatiques et d'autres enjeux liés aux facteurs ESG.

ÉTUDES DE CAS – CRÉATION DE VALEUR POUR LE PORTEFEUILLE

Être un partenaire financier à long terme en procurant un soutien proactif aux sociétés en portefeuille durant la pandémie de COVID-19

Investissements RPC est un actionnaire actif et un partenaire financier. Au début de la pandémie de COVID-19, notre équipe Création de valeur pour le portefeuille s'est associée aux différents services de placement de la caisse pour mieux comprendre les conséquences de la pandémie pour les sociétés en portefeuille et mettre en œuvre un plan de réaction complet face à cette crise qui évoluait rapidement. Tout a commencé par une évaluation ciblée de l'incidence sur le portefeuille afin d'évaluer les besoins de liquidité potentiels pour les placements directs en actions à l'égard desquels nous avons des droits importants en matière de gouvernance. Ensuite, il s'agissait de planifier et de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation de l'incidence de la COVID-19 pour chaque société. Nous avons tiré parti des leçons tirées à l'échelle de notre portefeuille pour favoriser le partage des pratiques exemplaires et nous avons été en mesure d'offrir aux sociétés en portefeuille un accès à des experts (p. ex., sur les politiques gouvernementales relatives à la COVID-19 de partout dans le monde).



Évaluation de la préparation des sociétés en portefeuille en matière de cybersécurité

La cybersécurité est un enjeu important dans tous les secteurs. Dans le cadre du processus de contrôle diligent des placements d'Investissements RPC, nous évaluons les problèmes de cybersécurité. Cette année, dans le cadre de sa surveillance continue des placements directs en actions, l'équipe Création de valeur pour le portefeuille a poursuivi la mise en œuvre d'un programme d'évaluation de la cybermaturité des sociétés en portefeuille. Ce programme fait appel à des cadres standards, adaptés à la gamme de placements et aux exigences d'Investissements RPC en tant qu'actionnaire de ces entreprises. Il est appuyé par un conseiller externe qui possède une expertise en matière de cybermaturité et de pratiques exemplaires du secteur. Au 30 juin 2021, 40 sociétés de notre portefeuille de placements directs en actions ont été évaluées, et les

principales conclusions ainsi que les recommandations ont été communiquées à leurs équipes de direction respectives et aux membres du conseil d'administration concernés.

Nous continuerons d'étendre ce processus d'évaluation à d'autres sociétés du portefeuille d'Investissements RPC. Ce processus est maintenant une composante standard du processus d'intégration des nouvelles acquisitions. Afin de soutenir davantage cette initiative, nous mettons en œuvre une formation sur la préparation en matière de cybersécurité à l'intention des administrateurs de sociétés en portefeuille nommés par la caisse, et nous continuerons de collaborer avec différents services de l'organisme afin d'améliorer l'approche d'Investissements RPC en matière de contrôle diligent et de gestion du risque lié à la cybersécurité.

Nos pratiques de surveillance à l'égard des actifs immobiliers

De concert avec les partenaires du secteur de l'immobilier d'Investissements RPC, notre équipe Immobilière évalue régulièrement les facteurs ESG et l'efficacité de l'exploitation afin de maintenir et d'améliorer la position concurrentielle, la valeur et l'attrait des placements immobiliers. Une fois que nous avons acquis un actif immobilier, des outils de surveillance annuelle des facteurs ESG sont mis en place pour nous permettre d'être au courant de tout problème ou événement important, des changements réglementaires et des initiatives de la société en ce qui a trait aux facteurs ESG, ainsi que de toute nouvelle certification environnementale et du rendement par rapport aux cibles d'efficacité opérationnelle au cours de la dernière année.

Nous suivons la participation de nos partenaires actuels au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et au programme du CDP afin d'approfondir notre compréhension des activités de développement durable et des objectifs à court terme de nos partenaires. Le taux de participation au GRESB des sociétés de notre portefeuille immobilier est de 77 % selon la valeur comptable des actions. De plus, nous menons notre propre sondage annuel sur l'immobilier. La plupart des personnes ayant répondu au sondage cette année ont indiqué que leurs sociétés avaient mis en place des politiques ou des mesures en matière de durabilité ou autre. Presque tous les répondants ont indiqué qu'ils s'étaient dotés de politiques afin de lutter contre la corruption et de cadres de surveillance des exigences en matière de santé et sécurité des travailleurs. De plus, 61 % d'entre eux ont des objectifs en place propres au climat.



Résultats du sondage annuel d'Investissements RPC sur l'immobilier

Taux de participation au sondage	100 %
Politique environnementale	89 %
Politique de santé et sécurité	93 %
Politique relative aux droits de la personne	95 %
Politique de lutte contre la corruption	95 %
Partenaires ayant des cibles spécifiques liées aux changements climatiques	61 %

Actifs certifiés « bâtiments écologiques » (certifiés et pré-certifiés)

403 dans 27 pays

Certification LEED	145
LEED « Or »	74
LEED « Platine »	15

ÉTUDE DE CAS – IMMOBILIER



Collaboration avec des partenaires locaux qui mettent en œuvre des pratiques exemplaires

En mai 2021, Investissements RPC a conclu une coentreprise avec The Phoenix Mills Ltd., un important promoteur et exploitant de centres commerciaux en Inde, pour l'aménagement d'un centre commercial régional à Alipore, à Calcutta. Mindstone Mall Developers Private Ltd., la coentreprise, aménagera un centre commercial d'une superficie locative potentielle d'environ un million de pieds carrés. La date d'achèvement cible est fixée à la deuxième moitié de 2024. Notre équipe Immobilière en Inde a travaillé avec notre équipe d'investissement durable pour évaluer les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques en lien avec l'aménagement d'immeubles de commerce de détail (en particulier la demande des locataires et les répercussions sur la valeur de sortie) afin de déterminer la valorisation appropriée de l'actif.

En avril 2021, nous avons conclu une coentreprise avec RMZ Corp., l'un des plus importants promoteurs immobiliers privés en Asie, pour l'aménagement et la détention de bureaux commerciaux à Chennai et à Hyderabad. L'engagement de RMZ en matière de développement durable a été une considération primordiale dans le cadre de ce partenariat. RMZ a été l'une des premières organisations à adopter le système de notation des bâtiments écologiques en Inde. RMZ a également su simplifier la gestion des déchets et établir un mécanisme de gestion intégrée des déchets dans tous ses bâtiments. En 2019, ils ont réacheminé 90 % de leurs déchets destinés aux sites d'enfouissement. En juin 2021, RMZ a mis au point le plus important portefeuille indien d'actifs certifiés LEED Arc, un système de notation des bâtiments écologiques de premier ordre. Elle est également la première société à l'échelle mondiale à obtenir la cote « WELL Health-Safety ». La cote indique que les bâtiments prennent des mesures pour faire face à diverses menaces graves pour la santé liées à la COVID-19 au moyen de stratégies d'exploitation et de gestion des installations. Nous ciblons les mêmes objectifs pour les actifs visés par notre coentreprise avec RMZ.

ÉTUDES DE CAS – ENGAGEMENT

Un engagement continu, y compris avant le PAPE

En tant qu'important commanditaire et co-investisseur en capital-investissement et investisseur sur les marchés boursiers, Investissements RPC se trouve en position unique pour faire part de ses idées sur l'évolution de la gouvernance et d'autres pratiques exemplaires en matière de facteurs ESG. Nous nous engageons régulièrement auprès des sociétés fermées de notre portefeuille, notamment lorsqu'elles se préparent à un premier appel public à l'épargne (PAPE). Nos engagements auprès des sociétés qui se préparent à devenir ouvertes visent principalement à soutenir leur préparation et leur transition vers une gouvernance de premier ordre sur les marchés publics, et à fournir des points de vue sur le caractère complet de leurs déclarations sur les facteurs ESG et de leur stratégie pour l'avenir. Notre équipe d'investissement durable collabore avec nos équipes de placement et de gestion d'actifs pour engager un dialogue constructif avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés ouvertes et fermées de notre portefeuille qui préparent leur entrée en bourse afin de partager nos points de vue sur les pratiques exemplaires en matière d'enjeux ESG.

**Faire part de ses perspectives aux sociétés avant leur PAPE**

Avant qu'une société de notre portefeuille de placements directs en actions de sociétés fermées ne devienne une société ouverte, notre équipe d'investissement durable lui a fait part de pratiques exemplaires en matière de gouvernance conformément à nos Principes et directives de vote par procuration. Nous avons suggéré l'inclusion d'une disposition de temporisation pour son conseil d'administration renouvelable par tranches. De plus, nous avons fait part de notre point de vue sur l'information fournie par la société sur les facteurs ESG par rapport à ses pairs dans le cadre de l'amélioration de sa stratégie ESG. Lors de son premier appel public à l'épargne, la société a inclus une clause visant à convertir son conseil d'administration renouvelable par tranches en un conseil d'administration assujéti à des élections annuelles.

Faire part de pratiques exemplaires aux sociétés avant leur inscription en tant que SAVS

Une société d'acquisition à vocation spéciale (SAVS) désigne généralement une société cotée en bourse inactive qui n'exerce aucune activité, mais qui possède un compte de capital en fiducie dans le but d'effectuer un regroupement avec une ou plusieurs entreprises non précisées. Les SAVS sont récemment devenues une source de financement de plus en plus populaire pour les sociétés fermées qui cherchent à être cotées en bourse. Nous appliquons nos attentes à l'égard des sociétés nouvellement ouvertes (voir la [page 35](#) pour plus de détails) aux sociétés qui choisissent d'être cotées en bourse au moyen d'une inscription en tant que SAVS et nous cherchons à discuter avec les sociétés en portefeuille des pratiques exemplaires avant leur inscription.

Avant son inscription en tant que SAVS, une société fermée de notre portefeuille a procédé à l'évaluation de la structure de son conseil d'administration et de ses programmes de primes incitatives. Nous avons fait part de pratiques exemplaires à son fondateur et à d'autres actionnaires importants concernant la composition du conseil et des sous-comités, ainsi que l'élection des administrateurs, leurs mandats et les processus de transition connexes. Nous avons également donné notre point de vue sur les principales modalités des programmes de primes incitatives que proposait la société.

Soutenir les candidats aux postes d'administrateurs pour aider les sociétés à améliorer leurs capacités en matière de facteurs ESG

Au cours de la dernière année, un certain nombre des sociétés de notre portefeuille comptant des administrateurs qui sont des représentants d'Investissements RPC ont mis sur pied des comités ESG. L'objectif de ces comités est de renforcer la surveillance des stratégies, des engagements et des objectifs des sociétés en matière de facteurs ESG.

Collaboration avec une société dirigée par son fondateur qui cherche à être cotée en bourse

Notre équipe Placements relationnels effectue d'importants placements directs minoritaires dans des sociétés ouvertes ou bientôt ouvertes (avant le PAPE) dans les marchés développés d'Amérique du Nord et d'Europe. Nos équipes Placements relationnels et d'investissement durable se sont entretenues avec l'équipe de direction et le conseil d'administration d'une société en pleine croissance dirigée par son fondateur sur de nombreux sujets liés aux facteurs ESG, agissant à titre de source de rétroaction et de ressources pour les deux. À la lumière du désir de la société d'être cotée en bourse, nous lui avons fait part d'autres approches en matière de structure de gouvernance qui pourraient l'aider à attirer et à profiter d'un bassin d'investisseurs internationaux et institutionnels plus important à mesure qu'elle continue de croître en taille et en complexité. À la suite de ces discussions, l'année dernière, la société a établi des sous-comités indépendants d'audit et de rémunération à titre de pratique de gouvernance positive qui dépasse les exigences légales. De plus, la société a élaboré une feuille de route pour son processus de cotation boursière et a communiqué ses intentions au marché.

Agir à titre de partenaire de réflexion pour les sociétés en portefeuille

En prévision de l'assemblée générale annuelle de l'une des sociétés de notre portefeuille, nos équipes Placements relationnels et d'investissement durable ont discuté avec le président de la société de divers sujets liés aux facteurs ESG, dont la question des administrateurs présents sur un nombre élevé de conseils d'administration, la durée des mandats, la cybersécurité et la diversité du conseil d'administration. Par le passé, la société a élu des administrateurs pour des mandats de cinq ans, ce qui est plutôt typique dans le territoire où elle exerce ses activités. Même si Investissements RPC considère les élections annuelles comme une pratique exemplaire, nous agissons de façon pragmatique et tenons compte des circonstances au cas par cas. À la lumière de nos discussions et des commentaires des investisseurs en général, le conseil d'administration a proposé des mandats de quatre ans plutôt que de cinq ans afin d'améliorer ses normes de gouvernance.

Collaboration avec les sociétés en portefeuille sur les droits de la personne

Investissements RPC est d'avis que de bonnes pratiques en matière de droits de la personne contribuent à la création et au maintien de la valeur à long terme. La collaboration avec les sociétés de notre portefeuille à ce sujet est un aspect essentiel de notre mandat. Ce travail comprend l'évaluation du risque lié aux pratiques inacceptables qui portent atteinte aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement des sociétés. Les entreprises qui ne respectent pas les droits de la personne font face à des perturbations opérationnelles supérieures à la moyenne, à un risque juridique plus élevé, à un manque de soutien de la part de la communauté et à une mauvaise image de marque en raison de l'atteinte à leur réputation.

Comme c'est le cas pour toutes les questions ESG qui ont une incidence importante sur la valeur à long terme, nous collaborons avec les sociétés en portefeuille sur les questions relatives aux droits de la personne. Nous surveillons constamment l'évolution de nos placements afin de déterminer où nous devons concentrer nos ressources. En 2020, selon un [rapport](#) de l'Australian Strategic Policy Institute (ASPI), environ 80 000 Ouighours et membres d'autres minorités ont été déplacés du Xinjiang, en Chine, vers des usines partout au pays, dans des conditions qui laissent entrevoir un travail forcé, une restriction de la circulation et une surveillance accrue.

Nos discussions subséquentes avec des sociétés en portefeuille ont incité notamment un détaillant en ligne de premier plan à fournir des renseignements sur l'amélioration de la surveillance de sa chaîne d'approvisionnement et une importante société technologique à révéler qu'elle a lancé une enquête à la suite des allégations.

Nous travaillons avec les sociétés lorsque nous croyons qu'il est possible d'apporter des changements. Conformément à la section Exclusions et liquidation de notre Politique en matière d'investissement durable, l'incapacité de la direction d'une société à régler les pratiques inacceptables qui portent atteinte aux droits de la personne est l'une des raisons qui pourraient nous inciter à nous retirer ou à éviter de faire un placement.

Nous complétons nos propres efforts d'engagement direct à l'égard des questions ESG, y compris les enjeux qui touchent les droits de la personne, en collaborant avec des pairs qui partagent notre point de vue et notre relation avec EOS at Federated Hermes (EOS), notre fournisseur mondial de services de gérance. EOS a engagé un dialogue avec des sociétés sur les questions de travail forcé, et ces rencontres ont donné lieu aux initiatives positives suivantes :

- le partage de renseignements sur les travaux effectués pour assurer la transparence des chaînes d'approvisionnement;
- le lancement d'une collaboration avec des associations du secteur, comme la Responsible Business Alliance, axée sur les chaînes d'approvisionnement mondiales;
- la mise en œuvre d'enquêtes spécifiques au sein des chaînes d'approvisionnement;
- d'autres analyses visant à repérer d'autres sociétés dans des secteurs à risque élevé en vue d'un engagement potentiel.

Nous nous sommes également joints à un engagement collaboratif mené par l'Investor Alliance for Human Rights sur cette question, avec plus de 50 pairs à l'échelle mondiale et plus de 40 sociétés de notre portefeuille, afin d'encourager la cartographie des chaînes d'approvisionnement, l'abandon des relations d'affaires présentant des liens avec le travail forcé et la divulgation publique des efforts et des progrès.

Changements climatiques et évolution de l'énergie

Dans cette section

Notre rôle de chef de file en matière de compréhension des répercussions financières des changements climatiques	22
Investir dans l'évolution du secteur énergétique	23
Notre groupe Énergie durable	24
Énergie renouvelable	25
Obligations vertes	27



Notre rôle de chef de file en matière de compréhension des répercussions financières des changements climatiques

Investissements RPC aspire à être un chef de file dans l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans son processus de placement. Au cours de la dernière année, les risques physiques liés aux changements climatiques se sont multipliés, les dirigeants politiques et les dirigeants d'entreprises ont été plus nombreux à vouloir s'engager à relever ce défi et les milieux financiers se sont montrés de plus en plus disposés à atteindre la carboneutralité d'ici le milieu du siècle.

Nos efforts visant à comprendre les répercussions des changements climatiques et à les intégrer à nos décisions de placement ont commencé il y a plus de dix ans. Au cours des 12 derniers mois, Investissements RPC a réalisé des progrès considérables dans l'intégration de l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans ses processus de placement.

L'évaluation de l'incidence des changements climatiques est intégrée à nos processus de placement au moyen de notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques. Ce cadre exige la prise en compte des répercussions financières des scénarios à

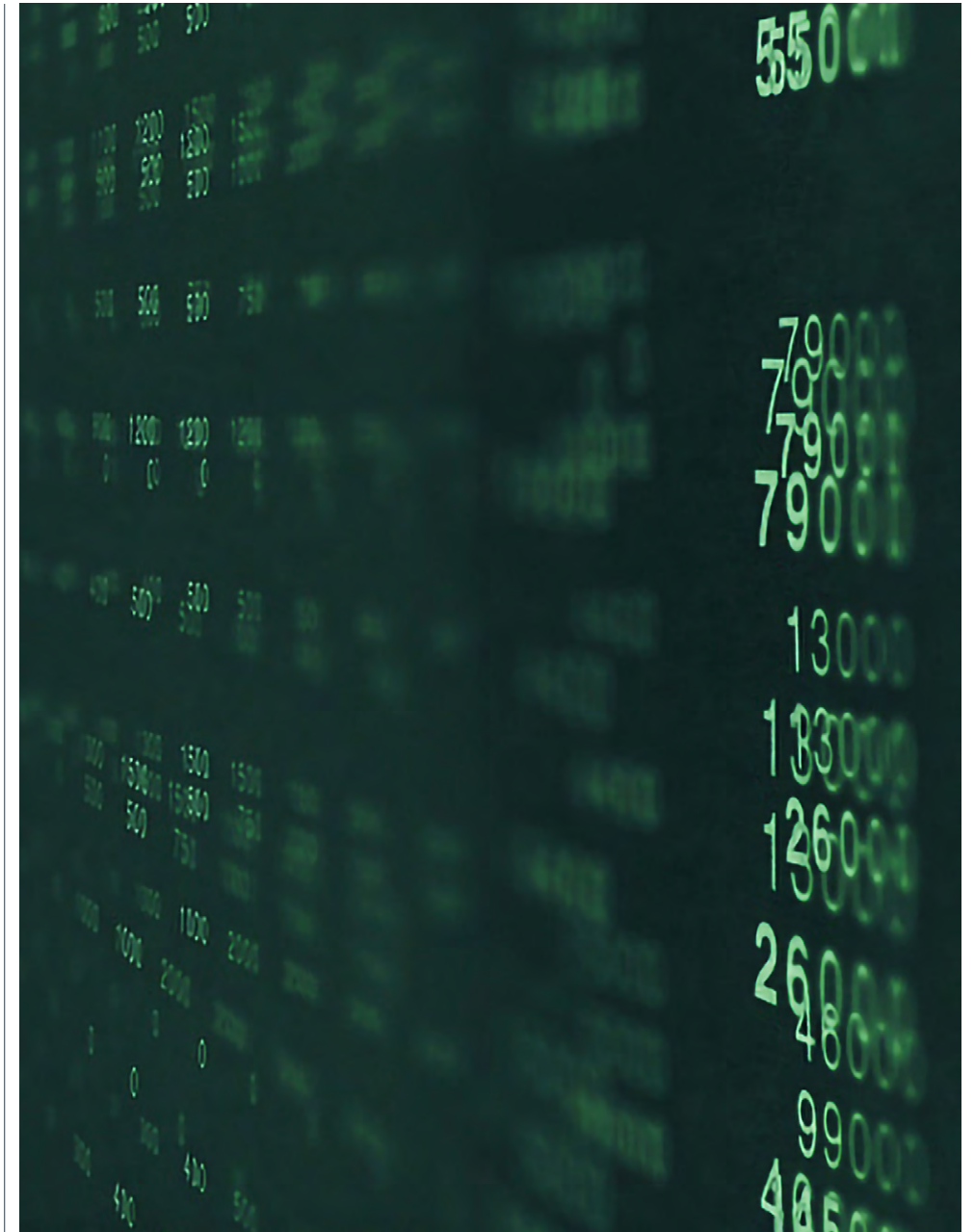
risques physiques élevés et à risques de transition élevés (nos « scénarios extrêmes ») dans le cadre desquels l'incidence des changements climatiques est considérée comme importante pour la décision de placement et la stratégie de gestion d'actifs.

Les scénarios à risques physiques élevés sont ceux qui comportent un réchauffement de plus de 4 °C de la température par rapport aux niveaux préindustriels. Les scénarios à risques de transition élevés laissent entendre un réchauffement de moins de 2 °C. Les risques physiques se manifestent dans les deux scénarios. Le cadre est appliqué à toute opération nécessitant l'approbation du comité décisionnel des services de placement.

Cette année, nous avons également commencé à évaluer les placements existants dans notre portefeuille, ce qui nous permettra de nous engager auprès des équipes de direction de ces sociétés pour réfléchir à l'élaboration de plans d'action visant à atténuer les risques cernés ou à saisir les occasions liées aux changements climatiques. Nous nous engageons activement à l'égard de la question des changements

climatiques auprès des sociétés de notre portefeuille qui contribuent le plus aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques au sein de la caisse. En tant qu'actionnaires, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat. Toutefois, nous cherchons à nous assurer qu'elles ont cerné, quantifié et intégré ces facteurs dans leur stratégie.

De plus, dans le cadre de notre nouvelle pratique de vote par procuration sur les changements climatiques, nous voterons contre le renouvellement du mandat du président du comité de gestion des risques (ou d'un comité équivalent) lorsque le conseil d'administration concerné n'a pas suffisamment tenu compte des répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques. Cette pratique s'applique aux sociétés qui présentent le plus de risque relativement aux changements climatiques dans notre portefeuille d'actions cotées en bourse. À partir de cette année, nous ferons état du nombre de sociétés contre lesquelles nous avons voté (veuillez vous reporter à la [page 33](#) pour plus de détails).



Investir dans l'évolution du secteur énergétique

Notre approche à l'égard des changements climatiques reflète les efforts visant à ralentir le réchauffement de la planète. À mesure que l'économie mondiale progresse vers la carboneutralité, notre objectif est de saisir les occasions et de gérer les risques qui se présenteront tandis que la société s'efforcera de réduire et d'éliminer les gaz à effet de serre de l'économie réelle.

Par ailleurs, la stratégie de placement de notre caisse est conçue pour nous permettre de réaliser notre mandat, qui consiste à optimiser les rendements tout en évitant les risques de perte indus. L'intégration de facteurs émergents et non liés aux marchés, comme les changements climatiques, dans notre processus décisionnel permet de créer de la valeur durable. Nous nous attendons à ce que la mauvaise gestion du risque climatique soit un frein pour la valeur aux actionnaires.

En tant qu'actionnaire actif et partenaire, nous cherchons à nous assurer que nous et les sociétés dans notre portefeuille saisissons les occasions et gérons les risques liés aux changements climatiques. Nous estimons que les trois prochaines décennies seront marquées par un mouvement de tous les pans de l'économie vers l'élimination des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour en arriver à une économie à zéro émission nette. Ainsi, les programmes de placement actifs d'Investissements RPC tiennent compte des occasions et des risques liés aux changements climatiques dans le cadre de la prise de décisions de placement importantes et d'activités de gestion d'actifs. Nous cherchons également à obtenir des rendements de placement en relevant les bénéficiaires à long terme de cette évolution de l'ensemble de l'économie, y compris les placements dans l'énergie renouvelable, les technologies et services propres, les immeubles écologiques et les entreprises qui cherchent à décarboniser ou à transformer leurs activités. Nous saisissons ces occasions au moyen de plusieurs programmes de placement sur les marchés publics et privés, directement et par l'intermédiaire de fonds de placement.

Les entreprises qui jouent un rôle de premier plan dans l'évolution du secteur de l'énergie et qui la mettent en œuvre devraient fournir des occasions de placement très intéressantes. Les investisseurs à long terme qui savent repérer les sociétés qui affichent un grand potentiel de transition pourraient également générer des rendements supérieurs en soutenant le virage de ces entreprises vers des modèles d'affaires plus durables.

Pour accélérer la transition énergétique à l'échelle mondiale, il nous faut adopter une approche évoluée et à long terme plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement généralisé. Nous sommes en mesure d'apporter des capitaux à des acteurs qui favorisent la décarbonation de l'économie afin d'appuyer une transition responsable, notamment aux secteurs et sociétés qui sont au cœur de notre économie.

Si la planète ne peut compter sur l'ingéniosité des intervenants actuels du secteur de l'énergie, les chances d'atteindre les objectifs mondiaux de réduction des gaz à effet de serre s'en trouveront considérablement réduites. Notre capacité à investir dans des sociétés ouvertes et fermées de même qu'à ajouter de la valeur par l'entremise de l'actionnariat actif nous donne des outils supplémentaires pour soutenir la transition et générer des rendements supérieurs à long terme.

L'évolution du secteur de l'énergie offre des occasions sans précédent. Nous sommes prêts à aider à financer cette transition complexe. À mesure que la transition progressera, nous nous attendons à ce que de nombreuses entreprises énergétiques traditionnelles innovent avec de nouvelles technologies plus vertes. En avril 2021, nous avons créé le groupe Énergie durable (groupe ED) afin d'unir nos savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, d'énergies conventionnelles et de nouvelles solutions de technologies et de services. Le groupe ED a pour mission de fournir des capitaux afin de saisir les occasions liées à la croissance du marché, alors que le secteur de l'énergie évolue et que la demande mondiale d'électricité augmente, en particulier pour les énergies de remplacement à faible teneur en carbone.

Au cours des prochaines décennies, nous croyons que certaines des occasions de placement les plus intéressantes à long terme au sein de l'économie mondiale se trouveront parmi les entreprises qui évoluent et innovent sur la voie vers la carboneutralité. Nous continuerons de rechercher des sociétés dans tous les segments du secteur de l'énergie qui soutiennent et recourent à des innovations et à des pratiques à faibles émissions de carbone, alors que le monde avance sur la voie de la carboneutralité et tente d'éviter les répercussions les plus graves des changements climatiques.

Investir dans les occasions liées aux changements climatiques

En 2019, notre équipe Placements thématiques a commencé à investir dans un portefeuille dédié aux occasions liées aux changements climatiques dans cinq sous-secteurs : 1) la consommation écologique, 2) les bâtiments et matériaux, 3) le transport, 4) les nouvelles méthodes de production d'électricité et 5) les technologies agricoles. Ce portefeuille investit dans des sociétés ouvertes et des sociétés fermées en croissance, offrant de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires favorisant l'adaptation aux changements climatiques ou leur atténuation. La stratégie est fondée sur des données fondamentales et comprendra une bonne proportion de sociétés publiques et privées innovantes et diversifiées à l'échelle mondiale.

Par exemple, notre portefeuille d'occasions liées aux changements climatiques comprend des placements dans des sociétés, comme Perfect Day, qui conçoivent des protéines alternatives (pour réduire les émissions liées aux animaux dans la production alimentaire) et qui travaillent à augmenter l'efficacité des technologies de refroidissement des bâtiments.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, en l'absence d'une amélioration de l'efficacité des équipements de construction actuels, la consommation énergétique des bâtiments pourrait augmenter de 60 % d'ici 2040. De même, la quantité d'électricité utilisée pour garder les bâtiments au frais a plus que triplé entre 1990 et 2016, et les besoins en climatisation en pourcentage de la consommation totale d'électricité des immeubles devraient atteindre 30 % d'ici 2050. Par conséquent, nous nous attendons à une augmentation de la demande pour des produits infonuagiques à surveillance et optimisation automatiques qui permettent une surveillance et un contrôle plus efficaces des flux d'air et d'eau autour et à l'intérieur des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), comme ceux fabriqués et vendus par les sociétés en portefeuille Belimo, Sanhua et Turntide.



Notre groupe Énergie durable

Soutenir l'innovation et l'évolution durables dans le secteur de l'énergie

Alors que le monde se dirige vers une économie à faibles émissions de carbone, nous croyons que le secteur de l'énergie a un rôle clé à jouer. En avril 2021, Investissements RPC a créé un nouveau groupe Énergie durable (ED) en combinant les groupes Énergie et ressources et Électricité et énergies renouvelables. Le groupe ED est bien placé pour fournir des capitaux afin de saisir les occasions de marché de plus en plus nombreuses à mesure que le secteur de l'énergie évolue et que la demande mondiale d'électricité augmente, en particulier pour les énergies alternatives à faibles émissions de carbone. L'équipe ED possède des compétences et des antécédents diversifiés et collabore avec des collègues à l'échelle de la caisse dans le but de mieux comprendre les divers segments qui composent le secteur de l'énergie, ce qui permettra à Investissements RPC de tirer parti des occasions que présente l'évolution du secteur de l'énergie tout en évitant d'encourir des risques excessifs. L'énergie est un secteur complexe qui le demeurera sans doute, mais le groupe Énergie durable est convaincu qu'il est bien positionné pour favoriser le rendement de la caisse.

Quatre membres de l'équipe nous expliquent comment ils travaillent ensemble pour améliorer le rendement de la caisse

Originaire de l'Alberta, James Jackson est directeur général à la succursale de Toronto. Il a passé sa carrière dans le secteur de l'énergie et croit que le Canada est bien placé pour réussir dans ce marché en évolution. Selon lui, on ne doit pas sous-estimer le rôle d'Investissements RPC dans l'évolution du secteur de l'énergie.

Selon James, les sociétés pétrolières et gazières traditionnelles continueront de participer à l'évolution du secteur de l'énergie et joueront un rôle de chefs de file dans ce domaine. Les innovations qui voient le jour à des endroits comme l'Alberta en ce qui concerne le captage et le stockage du carbone, ainsi que de l'hydrogène, sont très prometteuses. Le secteur est bien placé pour diriger ces domaines d'intérêt. Dans le cadre de notre réflexion sur cette transition qui s'étalera sur plusieurs décennies, les joueurs traditionnels joueront un rôle de premier plan.



James Jackson
Directeur général,
Toronto

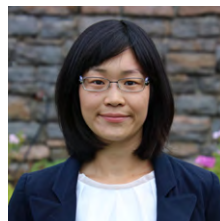
« Nous sommes non seulement des investisseurs, mais aussi des partenaires de réflexion pour nos sociétés en portefeuille. Dans le cadre de leur transition énergétique, elles peuvent profiter d'un partenaire qui investit partout dans le monde et dans différents secteurs. Ainsi, elles pourront plus facilement dénicher des occasions de partenariat et de partage d'information. Ce partenariat est bénéfique à la fois pour les sociétés en portefeuille et pour la caisse. De plus,

la collaboration croisée de l'équipe ED et de la caisse est essentielle pour repérer des technologies dont nous pourrions faire part aux sociétés de notre portefeuille. »

Alice Yang est administratrice chez Wolf Midstream, la plateforme en propriété exclusive d'Investissements RPC pour les placements intermédiaires dans l'Ouest canadien, établie en 2015. Elle est Canadienne et travaille actuellement comme directrice générale à la succursale d'Investissements RPC à New York.

Alice s'est jointe à Investissements RPC pour participer à la production du rendement qui, au bout du compte, procure des fonds d'épargne-retraite à plus de 20 millions de Canadiens. Elle croit que le groupe ED offre une occasion encore meilleure d'atteindre cet objectif en permettant à Investissements RPC d'investir n'importe où dans la chaîne de valeur énergétique.

Selon Alice, Wolf Midstream, qui possède et exploite l'Alberta Carbon Trunk Line, le plus récent système intégré de captage, d'utilisation et de stockage du carbone à grande échelle du monde, en est un exemple :



Alice Yang
Directrice générale,
New York

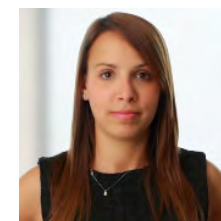
« Pour respecter l'Accord de Paris et limiter le réchauffement de la planète à 1,5 à 2 degrés, nous aurons besoin d'une série de solutions visant à décarboniser l'économie. Selon l'Energy Transitions Commission, il faudra capter et stocker entre 7 et 8 Gt de CO₂ par année d'ici 2040. Compte tenu des exigences de capital, l'augmentation des capacités de captage, d'utilisation et de stockage du carbone pourrait devenir une occasion de placement de

1 000 milliards de dollars américains. Si l'on se fie aux technologies disponibles aujourd'hui, ces systèmes sont déjà économiquement viables dans certaines applications agricoles et industrielles et leur viabilité devrait s'étendre à d'autres domaines à mesure que les coûts de captage diminueront et que les prix du carbone augmenteront. »

Bianca Zicarelli a à cœur les placements dans les actifs énergétiques et les infrastructures. Bianca a grandi au Brésil et estime que ces placements sont non seulement importants pour soutenir la transition énergétique, mais aussi utiles pour réduire les inégalités dans les marchés émergents.

Maintenant qu'elle travaille comme gestionnaire à la succursale de Londres d'Investissements RPC, elle se concentre sur les occasions liées aux énergies renouvelables en Europe, où elles jouent un rôle important dans le portefeuille du groupe ED. Au cours de la dernière année, elle s'est concentrée sur la mise en place d'une nouvelle plateforme terrestre d'énergies renouvelables appelée Capital Énergie Renouvelable, dont elle est membre du conseil d'administration. La société investit dans des actifs d'énergie renouvelable au dernier stade de développement et en exploitation en Europe.

Selon Bianca :

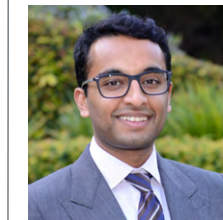


Bianca Zicarelli
Gestionnaire,
Londres

« Capital Énergie Renouvelable est très actif dans le secteur européen des énergies renouvelables depuis sa création en décembre 2020. L'entreprise a déjà conclu deux investissements : l'acquisition d'un portefeuille de projets éoliens terrestres en Finlande et un partenariat pour le développement d'un portefeuille d'actifs solaires photovoltaïques en Espagne. En continuant d'investir dans ce secteur et en étudiant de nouvelles technologies, comme le stockage par batteries, nous croyons que Capital Énergie Renouvelable pourra aider l'Europe à faire progresser ses initiatives de lutte contre les changements climatiques. »

Ayant grandi à Calgary, Tanuj Dutta a toujours eu l'énergie à l'esprit. Aujourd'hui, il est gestionnaire à la succursale de San Francisco d'Investissements RPC, où il se spécialise dans les placements dans de nouvelles sociétés novatrices qui contribuent à la numérisation et à la décarbonisation du secteur de l'énergie.

Tanuj souligne comment les placements dans certaines sociétés, comme Clir, ont permis à Investissements RPC de saisir les occasions liées à l'évolution du secteur de l'énergie :



Tanuj Dutta
Gestionnaire,
San Francisco

« Clir est une société d'optimisation d'énergie renouvelable et l'un de nos plus récents placements. Au cours des dix dernières années, nous avons assisté à la construction rapide de parcs éoliens et solaires, ce qui s'est traduit par un marché de plus en plus concurrentiel. Le logiciel de Clir analyse la façon dont les sociétés d'énergie renouvelable peuvent maximiser leur production, améliorer leur rendement et accroître leur base d'actifs, ce qui permet d'améliorer leurs activités et

leur rentabilité, et formule des suggestions à cet égard. Les secteurs de l'énergie éolienne et solaire joueront un rôle crucial dans la décarbonisation à long terme, et les améliorations apportées aux activités de ces sociétés contribueront à la croissance du secteur en attirant plus de capitaux. »

L'hydrogène est un autre exemple de technologie prometteuse sur le radar du groupe ED. Lisez l'article Tournés vers l'avenir d'Investissements RPC intitulé « Le renouveau de l'hydrogène » pour en savoir plus sur le regain d'intérêt pour l'hydrogène en tant que source de carburant viable et les occasions de placement qui en découlent.

« Le marché de l'énergie est très complexe et dynamique. La composition de l'offre énergétique est aussi en constante évolution. En ayant une équipe à l'avant-garde de l'évolution du secteur de l'énergie qui a accès à un seul bassin de capitaux, Investissements RPC est en mesure concevoir un portefeuille bien diversifié à l'échelle du secteur qui résiste aux chocs externes et demeure apte à tirer parti des occasions de croissance. Pour ce faire, une compréhension approfondie des marchés de l'énergie est nécessaire, et ce, de façon systématique et sous plusieurs angles. » – Alice Yang

Énergie renouvelable

L'exposition d'Investissements RPC aux énergies renouvelables cadre avec notre conviction selon laquelle l'évolution du secteur de l'énergie offre des occasions intéressantes d'obtenir d'intéressants rendements corrigés du risque à long terme. Voici quelques-uns de nos investissements dans ce secteur :



Cordelio Power : Cordelio est un producteur d'énergie renouvelable qui gère des actifs de production d'énergie renouvelable représentant plus de 1 000 MW dans toute l'Amérique du Nord, y compris des projets d'énergie éolienne et solaire de 396 MW en Ontario (participation de 51 % de Cordelio) et une participation dans un portefeuille de projets d'énergie éolienne et solaire de 656 MW (net) détenue par Investissements RPC. Cordelio possède également (en totalité et par l'intermédiaire d'une coentreprise) un portefeuille de croissance de projets d'énergie éolienne et solaire et de stockage de plus de 5 000 MW dans l'Ouest et le Midwest des États-Unis.

**CORDELIO
POWER**



Capital Énergie Renouvelable : Plateforme européenne d'énergies renouvelables qui investit dans des projets d'énergie solaire, d'énergie éolienne terrestre et de stockage par batteries, du développement à l'exploitation.

Renewable Power Capital



VTRM Energia : Coentreprise avec Votorantim Energia, une filiale de Votorantim Group, qui possède et exploite des centrales éoliennes au Brésil d'une capacité de 980 MW et qui détient une participation majoritaire dans la CESP, le plus important producteur hydroélectrique.

**VOTORANTIM
energia**



CESP : La CESP est l'un des plus importants producteurs hydroélectriques du Brésil et détient et exploite la centrale hydroélectrique de Porto Primavera (d'une capacité installée de 1 540 MW). VTRM Energia, la coentreprise entre Votorantim Energia et Investissements RPC, a acquis une participation majoritaire dans la CESP.

CEESP Companhia
Energética de
São Paulo



Maple Power : Une coentreprise entre Enbridge Inc. et Investissements RPC dont l'objectif est d'investir dans des projets de parcs éoliens au large de l'Europe et de les gérer.

**MAPLE
POWER**



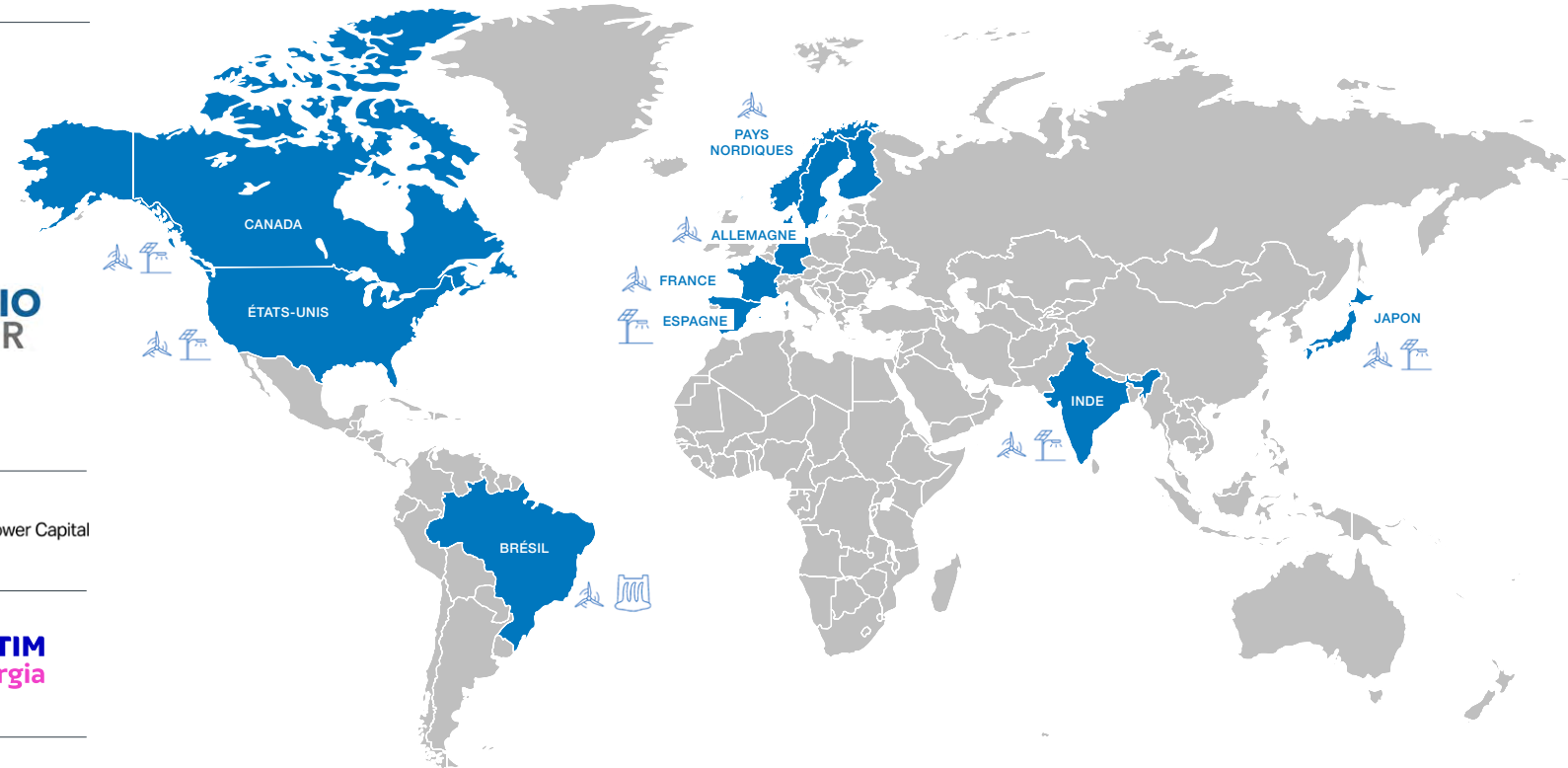
Pattern Energy : Une importante société indépendante d'énergie renouvelable située aux États-Unis dont le portefeuille est composé de projets d'énergie éolienne et solaire en Amérique du Nord et au Japon, avec une capacité d'exploitation de 4,4 GW.

Pattern



ReNew Power : L'un des chefs de file en matière de production d'énergies propres en Inde, qui détient des actifs de production d'énergie solaire (production commerciale et sur les toits) et éolienne d'une capacité d'environ 10 GW.

**ReNew
POWER**



LÉGENDE

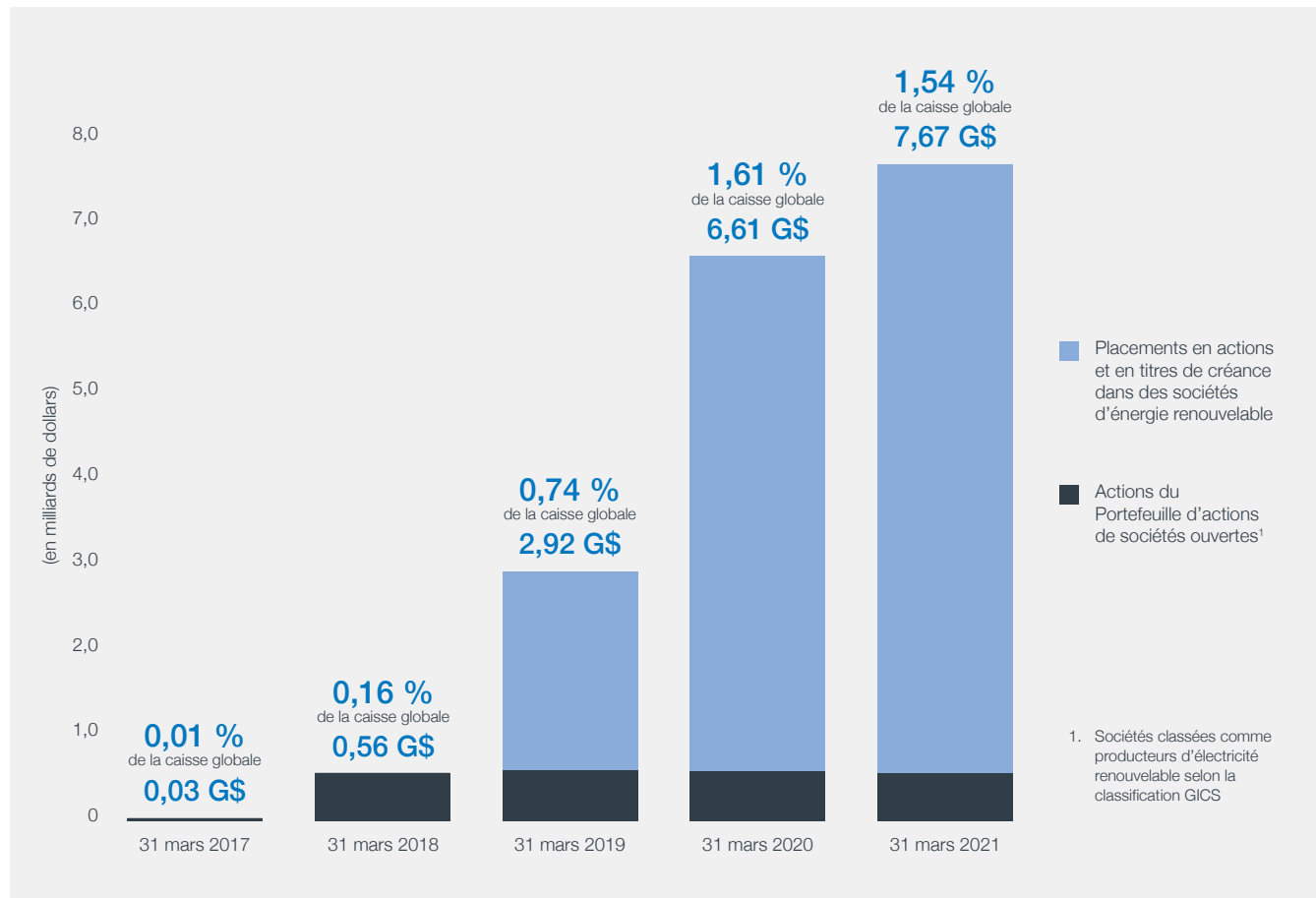
STOCKAGE PAR BATTERIE

HYDROÉLECTRICITÉ

ÉNERGIE SOLAIRE

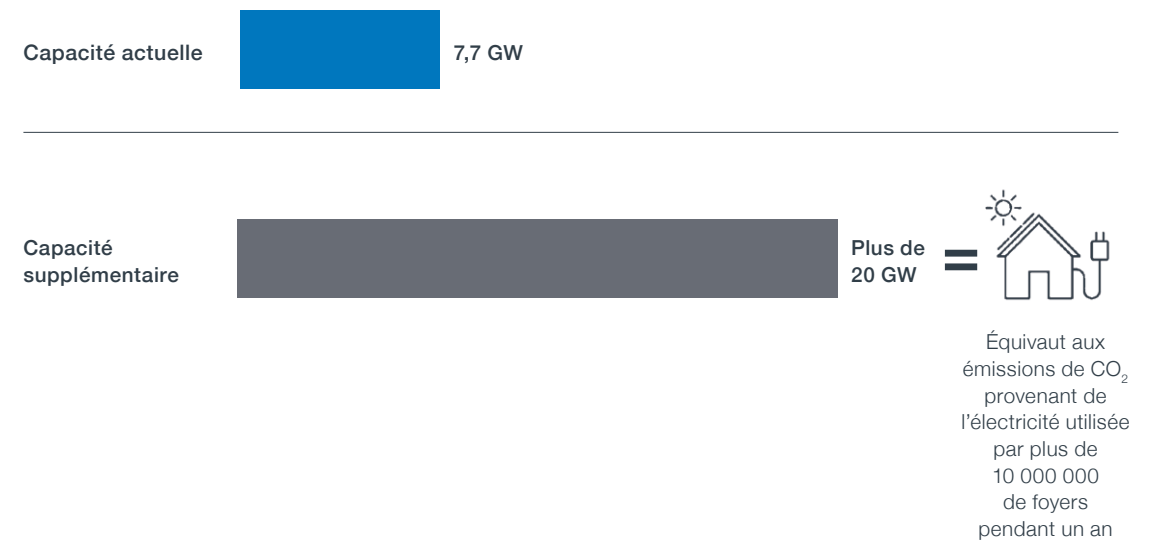
ÉNERGIE ÉOLIENNE

Augmentation des placements en énergies renouvelables



Les sociétés détenues dans le portefeuille du groupe Énergie durable développent une capacité de production d'énergie renouvelable plus importante à l'échelle mondiale

En plus de leurs capacités actuelles, les sociétés en portefeuille de notre portefeuille Énergie durable mettent au point plus de 20 GW de nouvelles capacités d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale, qui pourraient alimenter 10 millions de foyers supplémentaires avec de l'énergie propre si elles étaient opérationnelles.



Obligations vertes

En 2018, Investissements RPC est devenu le premier gestionnaire de caisse de retraite à émettre une obligation verte

Les obligations vertes sont un moyen supplémentaire de financement pour permettre à Investissements RPC de réaliser des placements à long terme intéressants qui accéléreront la transition énergétique vers une économie à faibles émissions de carbone.

Pour en savoir plus sur notre programme d'obligations vertes, visitez notre [site Web](#).

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone présente des occasions dans les domaines des technologies émergentes, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de carbone au sein des industries conventionnelles. Investissements RPC est un important fournisseur de capital-investissement dans bon nombre de ces technologies et secteurs. En investissant dans notre programme d'obligations vertes, les prêteurs acquièrent une exposition à ces placements.

Investissements RPC a émis des obligations vertes en dollars australiens, en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. Six émissions en circulation totalisant plus de 5 milliards de dollars permettent à notre bassin mondial d'investisseurs de participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Notre comité de l'investissement durable détermine quels projets sont admissibles au produit de l'émission de ces obligations, conformément au cadre de référence pour les obligations vertes. Au 30 juin 2021, le cadre comprend ce qui suit :

Énergie renouvelable (éolienne et solaire)

- Acquisition, exploitation, entretien et mise à niveau de projets d'énergie éolienne et solaire
- Amélioration de l'efficacité de projets d'énergie éolienne et solaire

Gestion durable des eaux et des eaux usées

- Acquisition, exploitation et mise à niveau de projets visant à améliorer l'efficacité des services de distribution et de recyclage de l'eau
- Placements dans des systèmes servant à récupérer et à recycler l'eau de ruissellement des champs en vue de la production agricole

Immeubles écologiques (certifiés LEED Platine)

- Placements directs dans des immeubles ayant obtenu la certification LEED Platine au cours de la période rétrospective de 24 mois et de la durée de vie de l'obligation

En date du 14 octobre 2021, le Cadre pour les obligations vertes a été mis à jour et est accessible sur notre [site Web](#). Comme le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, il est fondé sur notre [cadre de référence de 2018](#), qui est en vigueur jusqu'au 13 octobre 2021.

Faits saillants de l'exercice 2021¹

3 obligations vertes
(AUD)

948 millions \$ mobilisés
(émissions nettes d'un montant de 328 millions \$ après la prise en compte de 620 millions \$ d'obligations arrivées à échéance)

**1 nouveau projet
d'énergie renouvelable**

**9,91 millions de tonnes métriques
d'émissions de GES en CO₂**
évités par an

Équivaut aux émissions de GES de
2 155 428 voitures
pour un an²

**14,98 millions de mégawattheures
(MWh)**
d'énergie renouvelable produits annuellement

Équivaut aux émissions de CO₂ provenant de l'électricité utilisée par
1 928 330 foyers
pendant un an²

1. Pour la période visée par le présent rapport (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021).

2. Les données proviennent du site Web de l'EPA en 2020 (<https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>) et tiennent seulement compte de l'investissement au prorata d'Investissements RPC dans l'énergie renouvelable.

Rapport sur l'incidence des obligations vertes

Registre des obligations vertes

Le comité de l'investissement durable est également chargé de superviser le registre des obligations vertes. Ce registre documente la valeur des émissions d'obligations vertes et les actifs auxquels le produit a été affecté. À droite se trouve le registre au 30 juin 2021 (pour plus de détails sur les actifs d'Investissements RPC dans le secteur des énergies renouvelables, voir les [pages 25-26](#)). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

En date du 14 octobre 2021, le Cadre pour les obligations vertes a été mis à jour et est accessible sur notre [site Web](#) (en anglais seulement). Comme le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, il est fondé sur notre [cadre de référence de 2018](#) (en anglais seulement), qui est en vigueur jusqu'au 13 octobre 2021.

Registre des émissions d'obligations vertes pour 2021¹ :

		Au 30 juin 2021	
Obligations			
AUD	150 000 000 \$ A	139 448 059 \$	
AUD	120 000 000 \$ A	111 558 447 \$	
AUD	750 000 000 \$ A	697 240 294 \$	
Total des obligations		948 246 800 \$	
Taux de change – 30 juin 2021			
USD/CAD		1,2383	
EUR/CAD		1,4685	
BRL/CAD		0,2468	
AUD/CAD		0,9297	

Devise de placement

Énergie renouvelable

Pattern Energy ²	USD
Maple Power – Éolien Maritime France	EUR
Total de l'actif	1 627 428 000 \$

Registre des émissions d'obligations vertes pour 2020¹ :

		Au 30 juin 2020	
Obligations			
USD	500 000 000 \$ US	681 000 000 \$	
EUR	1 000 000 000 €	1 529 750 000 \$	
Total des obligations		2 210 750 000 \$	
Taux de change – 30 juin			
USD/CAD		1,36200	
EUR/CAD		1,52975	

Devise de placement

Énergie renouvelable

Pattern Energy ²	USD
Total de l'actif	2 315 400 000 \$

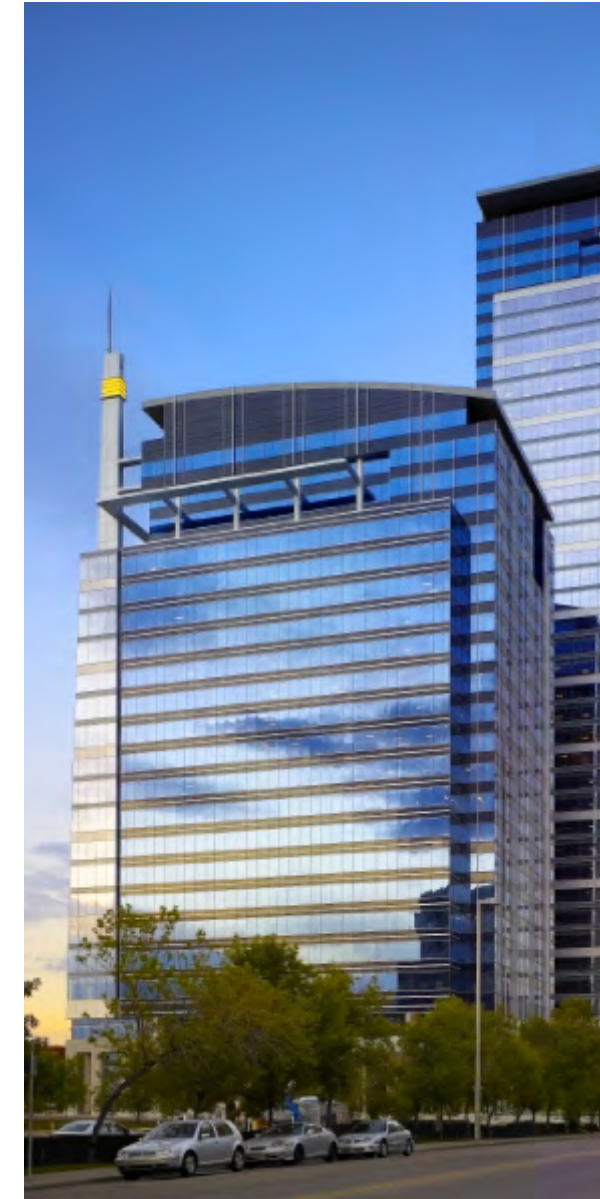
Registre des émissions d'obligations vertes pour 2019¹ :

		Au 28 juin 2019	
Obligations			
CAD	1 500 000 000 \$	1 500 000 000 \$	
EUR	1 000 000 000 €	1 488 100 000 \$	
Total des obligations		2 988 100 000 \$	
Devise de placement			
Énergie renouvelable			
Cordelio Power		CAD	
Piaul I et Ventos III de Votorantim Energia		BRL	
Enbridge		CAD	
Maple Power – Hohe See/Albatros (Allemagne)		EUR	
Enbridge		USD	
ReNew Power		USD	

Immeubles écologiques

Place Centennial (Alberta)	CAD
Eau Claire Tower (Alberta)	CAD
Centre Richmond Adelaide – 111 Richmond (Ontario)	CAD
Total	3 033 821 458 \$

1. Les valeurs en dollars canadiens des obligations et des actifs déclarées dans le présent registre sont fondées sur les taux de change en vigueur le dernier jour ouvrable de juin de chaque année visée.
2. Pattern Energy a été affectée aux obligations émises dans nos registres d'obligations vertes pour 2020 et 2021. La valeur de cet actif déclarée en dollars canadiens pour toutes les années est fondée sur les taux de change au 30 juin 2020.



Incidence des projets d'énergie renouvelable en exploitation

Investissement	Emplacement	Date du placement initial	Description	Technologie	Participation d'Investissements RPC ¹	Capacité brute (GW) ²	Capacité au prorata d'Investissements RPC (GW)
Pattern Energy³	Canada/États-Unis/Japon	Mars 2020	Une société détenant un portefeuille de 28 projets d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Canada et au Japon	Énergie éolienne	69 %	3,38	2,33
Cordelio Power^{3,4}	Canada	Avril 2018	Portefeuille de six projets canadiens d'énergie éolienne et solaire en exploitation	Énergie solaire Énergie éolienne	100 %	0,20	0,20
Enbridge³	Canada/États-Unis	Mai 2018	Actifs terrestres nord-américains d'énergie renouvelable	Énergie solaire	49 %	1,30	0,64
Maple Power – Hohe See/Albatros³	Allemagne	Mai 2018	Deux projets éoliens au large de l'Allemagne	Énergie éolienne	49 %	0,31	0,15
Votorantim Energia³	Brésil	Décembre 2017	Deux parcs éoliens en exploitation situés dans le nord-est du Brésil	Énergie éolienne	50 %	0,57	0,29
ReNew Power⁵	Inde	Janvier 2018	Chef de file dans la promotion et l'exploitation des énergies renouvelables en Inde engagé dans la production d'énergies propres tirées du soleil (production commerciale et sur les toits) et du vent	Énergie éolienne Énergie solaire	18 % 18 %	3,59 2,00	0,65 0,36
Maple Power – Éolien Maritime France	France	Mars 2021	Trois parcs éoliens en mer en construction en France	Énergie éolienne	49 %	En construction	En construction
Total						11,35	4,62

1. Les chiffres sont arrondis.

2. La capacité brute représente la capacité totale des sites détenus en totalité ou en partie par les sociétés du portefeuille d'Investissements RPC, après déduction des participations minoritaires.

3. Pour la période de juin 2020 à mai 2021.

4. En janvier 2021, Cordelio Power a vendu 49 % de sa participation dans les actifs du portefeuille, réduisant la part de la capacité au prorata d'Investissements RPC.

5. Pour la période d'avril 2020 à mars 2021.

Estimation de l'incidence des immeubles écologiques¹Synthèse qualitative²

Investissement	Emplacement	Description	Participation d'Investissements RPC	Certification
Centre Richmond Adelaide – 111 Richmond	Canada	255 313 pieds carrés d'espace commercial multifonctionnel	50 %	LEED BE Platine
Eau Claire Tower	Canada	659 839 pieds carrés d'espace commercial multifonctionnel	50 %	LEED NE Platine
Place Centennial	Canada	1 458 600 pieds carrés d'espace commercial multifonctionnel	50 %	LEED BE Platine

Synthèse qualitative – Intensité énergétique (IÉ) et intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)¹

Investissement	IÉ (MJ/pi)	IÉ – norme sectorielle (MJ/pi)	Variation de l'IÉ ³	Intensité des GES (kg éq. CO ₂ /pi)	Intensité des GES – norme sectorielle (kg éq. CO ₂ /pi)	Variation de l'intensité des GES ³
Centre Richmond Adelaide – 111 Richmond²	91,86	143,99	-36 %	3,34	5,23	-36 %
Eau Claire Tower	78,38	143,99	-46 %	8,21	16,16	-49 %
Place Centennial	81,71	143,99	-43 %	8,65	16,16	-46 %

1. Les taux liés aux normes sectorielles en matière d'IÉ et d'intensité des GES sont calculés à partir des données fournies dans le document **Energy Star – Intensité énergétique par type de propriété au Canada Référence technique**. L'IÉ à la source est utilisée pour ce calcul.

2. Les mesures inférieures de la variation de l'IÉ et de l'intensité des GES du 111 Richmond par rapport à la norme et aux autres immeubles sont attribuables à son ancienneté. Eau Claire Tower utilise des contrôles intelligents, tandis que Centennial Place a mis en place un système de cogénération afin d'accroître son efficacité.

3. Les mesures de la variation de l'IÉ et de l'intensité des GES s'appliquent à l'ensemble de l'actif et non au prorata d'Investissements RPC.

Vote par procuration

Proxy Voting

Dans cette section

Comment nous votons	31
Aperçu des votes par procuration en 2021	32

Nous sommes d'avis qu'une bonne gouvernance d'entreprise accroît la valeur à long terme pour les actionnaires. L'une des façons les plus efficaces de communiquer nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction des sociétés ouvertes et de nous acquitter de nos responsabilités de gérance à titre d'actionnaire actif est de voter par procuration aux assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires. Nous nous opposons aux résolutions qui risquent de réduire la valeur à long terme pour les actionnaires, même si elles peuvent être payantes à court terme.

Comment nous votons

Processus de vote

Nous prenons toutes nos décisions de vote par procuration de façon indépendante conformément à nos **Principes et directives de vote par procuration**. Nous retenons les services d'un conseiller de l'extérieur pour faire des recommandations de vote initiales personnalisées fondées sur ces Principes et directives de vote par procuration. Notre équipe d'investissement durable examine ces recommandations, effectue des recherches à l'interne, consulte nos équipes de placement et intervient auprès des sociétés et des parties prenantes, s'il y a lieu, afin de parvenir à nos décisions. Nous publions **notre intention de vote** sur notre site Web avant chaque assemblée des actionnaires.

Investissements RPC procède également annuellement à l'examen de ses Principes et directives de vote par procuration pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution des pratiques exemplaires de gouvernance à l'échelle mondiale. Le processus tient compte des commentaires de diverses sources, dont le groupe d'investissement durable et le comité de l'investissement durable. Une fois l'an, le conseil d'administration d'Investissements RPC examine et approuve les propositions de mise à jour des Principes et directives de vote par procuration.

Décisions de vote

Nos Principes et directives de vote par procuration visent deux buts : i) donner aux administrateurs et aux dirigeants des sociétés dont Investissements RPC détient des actions une idée de l'orientation probable du vote d'Investissements RPC à l'égard des questions soumises aux actionnaires, et ii) communiquer notre point de vue sur d'autres questions importantes sur lesquelles les conseils d'administration

auront à trancher dans l'exercice normal de leurs fonctions. Nous appuyons normalement les propositions qui habilent le conseil d'administration à agir dans l'intérêt de la société, qui soutiennent l'obligation de la direction de rendre des comptes et qui favorisent la représentativité des actionnaires. En revanche, nous n'appuyons pas les résolutions qui visent à ce que les actionnaires assurent une surveillance directe de la direction. Habituellement, nous appuyons également les résolutions qui exigent l'amélioration des pratiques, des politiques et de la divulgation ayant trait aux facteurs environnementaux et sociaux d'importance. Par exemple, depuis 2004, Investissements RPC a appuyé plus de 50 propositions d'actionnaires demandant à des sociétés de tabac d'améliorer l'information et les normes sur divers facteurs ESG, notamment l'incidence sur la santé et les questions de droits de la personne. Nous ne sommes pas en faveur de propositions d'actionnaires trop prescriptives, qui ne font que multiplier des initiatives déjà en place ou en voie de l'être, ou qui pourraient nuire au rendement à long terme de la société.

Nos Principes et directives de vote par procuration constituent des lignes directrices, et non des règles rigides, et nous approcherons chaque question en fonction de la société en cause. Puisque nous comprenons que les questions de gouvernance peuvent faire l'objet de compromis quant aux bénéfiques effets négatifs potentiels sur une société, nous fondons nos décisions relatives au vote par procuration dans le contexte de l'ensemble des pratiques de gouvernance de la société plutôt qu'en évaluant des éléments de façon isolée. Bien que nous tenions compte des lois et des pratiques de gouvernance locales lorsque nous exerçons nos droits de vote, nos Principes et directives de vote par procuration sont censés s'appliquer à l'échelle mondiale.



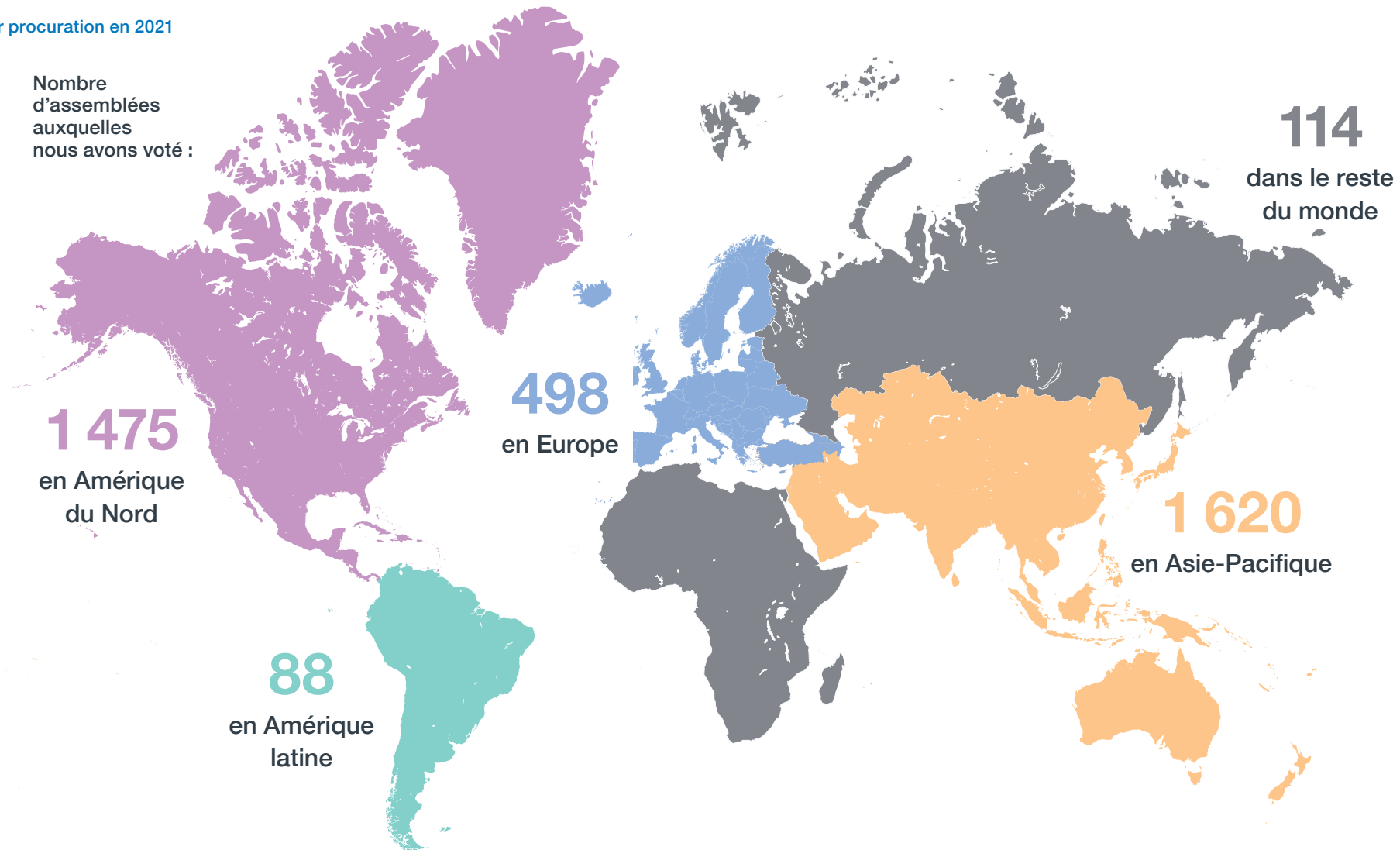
Aperçu des votes par procuration en 2021

Faits saillants des votes par procuration en 2021

Au 30 juin 2021

Nous avons fait part de notre point de vue lors de **3 795** assemblées

Nombre d'assemblées auxquelles nous avons voté :



Nous avons exprimé notre droit de vote sur

40 658
points à l'ordre du jour

Nous avons exercé notre droit de vote dans

56
pays

Nous avons voté contre la direction dans

10,69 %
des cas

Thèmes des votes en 2021

Voici quelques-uns des principaux thèmes de la période de vote par procuration de 2021 au 30 juin 2021 et notre approche à leur égard.

Changements climatiques

Nouvelles politiques relatives aux changements climatiques

- **Adoption d'une nouvelle politique de vote sur les changements climatiques :** Dans le cas des sociétés qui présentent le plus de risque relativement aux changements climatiques dans notre portefeuille d'actions cotées en bourse et dont les conseils d'administration n'ont pas pris en compte adéquatement les répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques, nous voterons maintenant contre la reconduction du mandat du président du comité de gestion du risque (ou d'un équivalent approprié).
- **Établissement de lignes directrices pour les propositions de vote consultatif sur le climat :** Nos lignes directrices mises à jour précisent que nous n'appuyons pas les votes des actionnaires qui visent à orienter la stratégie d'une société, y compris les propositions demandant l'approbation annuelle par les actionnaires de la stratégie de l'entreprise en matière de changements climatiques. Entre autres préoccupations, nous considérons que ces propositions sont incompatibles avec les rôles et responsabilités des propriétaires, des administrateurs et des gestionnaires (voir la [page 14](#) pour plus de détails). Nous n'avons pas appuyé de telles propositions pour 15 sociétés.

Les changements climatiques demeurent l'une des considérations relatives aux placements les plus importantes et les plus délicates de notre époque, mais traiter de la question des changements climatiques spécifiquement dans nos activités de placement nous permet de prendre des décisions à long terme plus éclairées.

En tant qu'actionnaire, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat. Toutefois, nous nous attendons à ce que les conseils d'administration et les cadres dirigeants aient intégré les risques et occasions liés au climat à leur stratégie, à leurs activités et, lorsque cela est important, à ce qu'ils présentent des déclarations qui soutiennent la création de valeur à long terme pour la société.

Lorsqu'une société présente clairement un risque intrinsèque lié au climat, mais n'a divulgué publiquement aucune stratégie pour composer avec ce risque, nous devons raisonnablement conclure que les administrateurs manquent à leur devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de la société. Même si nous ne cherchons pas à prescrire les modalités d'une telle stratégie, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration veille à ce qu'elle soit en place.

Nous avons analysé nos placements afin de cerner les sociétés qui présentent le plus grand risque lié aux changements climatiques dans notre portefeuille d'actions cotées en bourse au moyen d'une évaluation descendante et de données relatives aux changements climatiques sur chaque titre provenant de fournisseurs tiers. Dans cet univers, nous avons

analysé les risques propres à chaque société et divulgué publiquement les renseignements connexes pour déterminer si les conseils d'administration ont échoué à prendre en compte adéquatement les répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques. Nous définissons cet échec comme le manque : de présentation d'une structure de gouvernance quant à la surveillance des risques et occasions liés au climat, d'identification ou de quantification de ces risques et d'explication de la façon dont la société a intégré les analyses connexes à sa stratégie et à ses activités.

Depuis la mise en œuvre de notre politique de vote sur les changements climatiques en mars 2021, dans les cas où l'engagement s'est avéré infructueux, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité de gestion des risques (ou d'un comité équivalent) dans 42 sociétés, ce qui a entraîné 53 votes contre les administrateurs. Nous continuerons de rendre compte du nombre de sociétés contre lesquelles nous votons activement en vertu de cette nouvelle politique.

Cette année, nous avons également communiqué avec les sociétés en portefeuille afin d'obtenir une meilleure compréhension de leurs pratiques et de favoriser la conformité des rapports aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques dans 17 sociétés.

42 sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent),

ce qui a entraîné **53** votes contre les administrateurs

17 sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques

En plus de notre politique de vote sur les changements climatiques, nous avons appuyé 19 résolutions d'actionnaires visant à obtenir des déclarations plus détaillées sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

Nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité de gestion du risque, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années.

Diversité

Nouvelles politiques liées à nos attentes en matière de diversité

- **Augmentation de notre seuil de mixité à 30 % :** Pour ce qui est des sociétés situées en Amérique du Nord, dans les pays développés d'Europe et en Australie, nous voterons maintenant contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices, à moins qu'il y ait des circonstances atténuantes. Dans tous les autres marchés, notre exigence demeure la présence d'au moins une (1) administratrice. Nous continuerons de réévaluer ces seuils et envisagerons de modifier nos attentes en matière de mixité des genres au fil du temps.
- **Élargissement de la portée des attentes explicites :** Nos Principes et directives de vote par procuration déclarent maintenant explicitement que nous tenons compte de toutes les formes de diversité, y compris, mais sans s'y limiter, l'ethnicité, la race et l'âge, lorsque nous évaluons la diversité d'un conseil d'administration, et que nos attentes en matière de diversité s'étendent aux équipes de direction.

Investissements RPC s'est engagé à promouvoir une représentation diversifiée au sein des conseils d'administration et à tous les niveaux des organismes. Nous croyons depuis longtemps que les sociétés dont le conseil d'administration est diversifié sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. C'est la raison pour laquelle nous utilisons de plus en plus nos droits de vote pour encourager les sociétés à nommer plus de femmes à leur conseil. Notre objectif est d'améliorer la diversité et, partant, l'efficacité globale des conseils d'administration des sociétés ouvertes dans le monde.

Nous avons d'abord lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité au Canada en 2017, et nous avons continué de les faire évoluer chaque année, y compris en mettant en œuvre une pratique de vote sur la mixité à l'échelle mondiale au cours de la période de vote de 2019.

En 2020, au Canada, nous avons maintenu notre exigence d'un minimum de deux femmes au sein des conseils d'administration des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, ce qui est conforme à notre cible de 30 % de femmes au sein des conseils d'administration et des équipes de direction de ces sociétés d'ici 2022, conformément aux modalités de la [Déclaration d'intention du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club](#). Pour toutes les autres sociétés ouvertes à l'échelle mondiale, nous avons maintenu notre exigence d'un minimum d'une administratrice.



Nous voyons d'un bon œil les progrès associés à l'augmentation du pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration dans les marchés développés. Toutefois, il reste encore du travail à faire. Dans cette optique, en 2021, nous avons élargi nos attentes à l'égard de la représentation des genres afin d'inclure davantage de marchés et d'augmenter les seuils applicables aux marchés existants. Pour ce qui est des sociétés situées en Amérique du Nord (y compris le Canada), dans les pays développés d'Europe et en Australie, nous voterons maintenant contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices (après arrondissement), à moins qu'il y ait des circonstances atténuantes. Dans tous les autres marchés, nous continuerons de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'a pas au moins une administratrice, à moins qu'il y ait des circonstances atténuantes.

Évolution de nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes

POLITIQUES

	2017	2018	2019	2020	2021
	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes au Canada. Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous avons commencé à voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice*. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons élargi nos pratiques axées sur la mixité hommes-femmes au Canada. Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous avons commencé à voter contre tous les membres du comité des candidatures des sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le président du conseil en 2017 si, depuis, la société n'avait pas fait de progrès pour remédier à l'absence de femmes dans le conseil*. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous avons élargi cette approche et avons commencé à voter contre les présidents des comités des candidatures des conseils faisant partie de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptent qu'une (1) seule administratrice*. 	<ul style="list-style-type: none"> Durant la période de vote de 2020, nous avons envisagé de voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de mixité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes à l'échelle mondiale pour ce qui est des sociétés situées en Amérique du Nord, dans les pays développés d'Europe et en Australie, où nous votons maintenant contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices*. Dans tous les autres marchés, nous continuerons de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'a pas au moins une administratrice*. Nous continuons d'élargir notre opposition à l'ensemble du comité des candidatures si des progrès suffisants n'ont pas été réalisés au cours des années subséquentes.
			<ul style="list-style-type: none"> Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes dans le monde. Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes dans le monde. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes pour voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de diversité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019. 	

STATISTIQUES

	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté lors d'assemblées générales de 45 sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice. 	<ul style="list-style-type: none"> 21 des 45 sociétés contre lesquelles nous avons voté en 2017 ont ajouté une administratrice à leur conseil au cours de la dernière année. Nous avons voté lors d'assemblées générales de 22 sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice. Nous avons voté contre le président du comité des candidatures de 6 sociétés. Nous avons voté contre l'ensemble du comité des candidatures de 7 sociétés. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté contre les administrateurs de 13 sociétés ouvertes canadiennes qui ne comptaient aucune (0) administratrice. Nous avons voté contre les administrateurs de 26 sociétés ouvertes canadiennes de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptaient qu'une (1) femme au sein du conseil d'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté contre les administrateurs de seulement 10 sociétés ouvertes canadiennes en raison de préoccupations liées à la mixité hommes-femmes; 9 d'entre elles étaient des sociétés de l'indice composé S&P/TSX comptant une (1) seule femme au sein du conseil d'administration, tandis que la dernière, qui ne comptait aucune (0) femme au sein du conseil, ne faisait pas partie de l'indice composé S&P/TSX. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté contre 481 sociétés à l'échelle mondiale <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Canada : 18</td> <td>États-Unis : 257</td> </tr> <tr> <td>Europe : 33</td> <td>Asie-Pacifique : 168</td> </tr> <tr> <td>Amérique latine : 4</td> <td>Reste du monde : 1</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Sur les 481 sociétés contre lesquelles nous avons voté, 290 de ces votes ont été en raison de notre nouveau seuil de 30 % applicable à l'Amérique du Nord, aux pays développés d'Europe et à l'Australie <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Canada : 13</td> </tr> <tr> <td>États-Unis : 251</td> </tr> <tr> <td>pays développés d'Europe : 26</td> </tr> <tr> <td>Australie : 0</td> </tr> </table> 	Canada : 18	États-Unis : 257	Europe : 33	Asie-Pacifique : 168	Amérique latine : 4	Reste du monde : 1	Canada : 13	États-Unis : 251	pays développés d'Europe : 26	Australie : 0
Canada : 18	États-Unis : 257														
Europe : 33	Asie-Pacifique : 168														
Amérique latine : 4	Reste du monde : 1														
Canada : 13															
États-Unis : 251															
pays développés d'Europe : 26															
Australie : 0															
			<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté contre l'élection de 626 administrateurs à l'échelle mondiale dans des sociétés ne comptant aucune (0) administratrice. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons voté contre 323 sociétés ouvertes en portefeuille à l'échelle mondiale (à l'exclusion du Canada), car elles ne comptaient aucune femme au sein de leur conseil d'administration. 											

* À moins qu'il y ait des circonstances atténuantes justifiant une exception.

Rémunération des cadres dirigeants

Mise à jour de nos principes de
rémunération des cadres dirigeants dans
le contexte de la pandémie de COVID-19

La COVID-19 a donné lieu à des circonstances difficiles pour les comités de rémunération et les conseils d'administration qui cherchent à obtenir des résultats appropriés en matière de rémunération des cadres dirigeants.

Nous avons mis à jour nos principes de rémunération des cadres dirigeants afin de refléter notre opinion selon laquelle, au moment de structurer la rémunération des cadres dirigeants, nous nous attendons à ce que les conseils d'administration tiennent compte des répercussions sur l'économie et les marchés d'une manière raisonnable qui reflète l'expérience des actionnaires et la façon dont ces résultats ont été obtenus.

Au moment d'évaluer la rémunération des cadres dirigeants cette saison, nous avons examiné la situation de chaque société au cas par cas. Voici certains des points importants que nous avons pris en compte :

- le caractère raisonnable des décisions de rémunération globales, en tenant compte de facteurs comme la performance de l'équipe de direction, l'expérience des actionnaires, l'ampleur des licenciements d'employés et, le cas échéant, l'obtention d'aide gouvernementale ou de fonds de sauvetage par la société;
- le processus décisionnel du conseil et la justification de tout changement ou de tout ajustement apporté à la rémunération en réponse à la COVID-19, qui devait être divulgué clairement.

Approbation de la rémunération
des cadres dirigeants

20,8 % CONTRE

(318 voix contre/1 526 votes au total)

Raison générale du vote : Nous avons voté contre la proposition lorsque la société n'établissait aucun lien entre la rémunération des cadres et le rendement à long terme de la société.

Approbation de régimes d'octroi
d'actions

50,7 % CONTRE

(104 voix contre/205 votes au total)

Raison générale du vote : Nous avons voté contre cette proposition lorsque le coût du régime était excessif et ne comportait aucun critère rigoureux en matière de rendement.

Fréquence du vote sur la
rémunération

100 % POUR

(66 voix pour/66 votes au total)

Raison générale du vote : Les votes annuels sur la rémunération encouragent une supervision efficace de la rémunération des cadres dirigeants et permettent aux actionnaires de donner leur avis à la société au moment opportun.

Propositions d'actionnaires
concernant la rémunération

40,8 % POUR

(20 voix pour/49 votes au total)

Raison générale du vote : Nous avons voté en faveur de propositions d'actionnaires qui renforçaient l'adéquation entre la rémunération et le rendement et permettaient de limiter le risque lié à la rémunération.

Sociétés nouvellement ouvertes

Ajout de lignes directrices sur nos attentes
en matière de gouvernance pour les sociétés
nouvellement ouvertes

Nous avons ajouté une nouvelle section à nos Principes et directives de vote par procuration visant à fournir des lignes directrices sur nos attentes en matière de gouvernance pour les sociétés nouvellement ouvertes. Nous avons également mis à jour notre politique relative à l'organisation des actions en doubles catégories afin de refléter explicitement notre opinion selon laquelle, lorsqu'une telle organisation existe, nous appuyons l'adoption de dispositions de temporisation pour les catégories d'actions assorties de droits de vote inégaux afin d'empêcher ces structures d'exister à perpétuité.

La transition d'une société privée à une société ouverte implique généralement d'apporter d'importants changements à la gouvernance d'entreprise afin de respecter les normes d'inscription et les nouvelles attentes des actionnaires.

Dans certains cas, les sociétés adoptent des mesures anti-offres publiques d'achat au moment du PAPE qui ne seraient pas considérées comme des pratiques exemplaires pour une société ouverte, comme des structures à deux catégories d'actions dont les droits de vote sont inégaux, des conseils d'administration renouvelables par tranches, des exigences en matière de vote à majorité qualifiée et d'autres mesures qui limitent les droits des actionnaires. Nous nous opposons à ces mesures et maintenons les mêmes attentes en matière de gouvernance pour toutes les sociétés ouvertes.

Lorsqu'une société adopte des mesures de gouvernance restrictives sans dispositions de temporisation ou qu'elle ne paraît pas disposée à harmoniser sa gouvernance avec les attentes du marché public, nous voterons généralement contre les administrateurs pertinents. En 2021, nous avons voté contre 224 administrateurs de 82 sociétés en vertu de notre nouvelle politique de vote à l'égard des sociétés nouvellement ouvertes.

ÉTUDES DE CAS – SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT OUVERTES

Amélioration de la gouvernance de sociétés nouvellement ouvertes

En 2019, une société de notre portefeuille de Placements relationnels est devenue une société ouverte et faisait l'objet de plusieurs restrictions relatives aux droits des actionnaires. Par conséquent, lors de l'assemblée générale annuelle de 2020 de la société, les administrateurs en poste ont reçu un soutien relativement faible de la part des actionnaires. Lors de son assemblée générale annuelle de 2021, la société a adopté une norme du scrutin à la majorité simple et un droit d'accès par procuration. La société a également soumis deux propositions de la direction au vote afin d'éliminer les exigences en matière de vote à majorité qualifiée et d'accorder un droit d'assemblée extraordinaire. Ces deux propositions de la direction ont été adoptées. En raison de ces améliorations importantes en matière de gouvernance, Investissements RPC a appuyé la réélection de tous les administrateurs à l'assemblée générale annuelle de 2021. La société est en train de déclasser son conseil d'administration afin que ses administrateurs fassent l'objet d'une élection annuelle de manière à accroître davantage la responsabilité et la réceptivité à l'égard des actionnaires.

Au cours des deux dernières années, nos équipes Actions fondamentales à gestion active et d'investissement durable ont eu des échanges avec les représentants du conseil d'administration et de la direction de l'une de nos sociétés en portefeuille pour discuter des changements apportés aux exigences en matière de vote des actionnaires adoptées dans le cadre d'un PAPE. Le groupe Actions fondamentales à gestion active investit dans des actions de sociétés ouvertes ou bientôt ouvertes (avant le PAPE) à grande capitalisation dans les marchés développés d'Amérique du Nord et d'Europe.

Nous nous sommes d'abord opposés à l'élection de tous les administrateurs en poste de la société, car les restrictions de vote des actionnaires adoptées dans le cadre du PAPE entraînent en conflit avec les attentes en matière de gouvernance d'Investissements RPC, telles qu'elles sont énoncées dans nos Principes et directives de vote par procuration.

En se fondant sur des analyses comparatives externes et ses échanges avec nous et d'autres investisseurs, la société a éliminé sa norme de scrutin majoritaire uninominal pour l'élection des administrateurs et a adopté le scrutin à la majorité simple, de sorte que chaque candidat doit obtenir la majorité des voix des actionnaires pour être élu. Bien que la société connait encore une autre restriction en matière de vote, en raison de notre engagement productif auprès de son conseil d'administration et de sa direction, de l'attention que la direction accorde à ces sujets et des progrès considérables qu'elle a déjà accomplis jusqu'à présent, nous avons décidé de réévaluer notre opposition à l'assemblée générale annuelle de 2021 et nous nous sommes opposés à la nomination d'un seul administrateur.

Nous avons également constaté des améliorations dans la communication de l'information relative aux procurations de la société cette année et la société travaille à la publication d'un rapport sur le développement durable pour 2021 fondé sur les normes du SASB et le cadre du GIFFC, une initiative que nous appuyons (comme nous l'avons souligné à la [page 14](#)).



Assemblées virtuelles

Nouvelle politique sur les assemblées virtuelles

À la lumière des tendances observées lors des assemblées d'actionnaires à la suite de la pandémie de COVID-19, nous avons ajouté une nouvelle section dans nos Principes et directives de vote par procuration sur nos attentes en matière de pratiques exemplaires pour les assemblées virtuelles. Nous appuyons les assemblées d'actionnaires virtuelles ou hybrides, pour autant que de tels formats préservent la capacité des actionnaires d'assister et de participer aux assemblées et de communiquer avec la direction et les administrateurs de la société, et ce, de façon efficace.

Les sociétés peuvent envisager de tenir leurs assemblées des actionnaires virtuellement ou de façon hybride (virtuellement et en personne). Le nombre de sociétés cherchant à modifier leurs statuts pour permettre des assemblées virtuelles ou hybrides a augmenté de façon importante à la lumière de la pandémie de COVID-19 et des exigences de distanciation sociale qui en ont découlé.

Bien que nous reconnaissons que les assemblées virtuelles sont parfois plus efficaces ou nécessaires dans certaines circonstances, nous nous attendons à ce que les sociétés qui proposent un format d'assemblée virtuelle ou hybride offrent aux actionnaires une possibilité d'assister et de participer à l'assemblée, et aussi de communiquer, équivalente à celle qui serait offerte lors d'une assemblée en personne.

Nous appuyons les assemblées d'actionnaires virtuelles ou hybrides, pour autant que de tels formats préservent la capacité des actionnaires d'assister et de participer aux assemblées et de communiquer avec la direction et les administrateurs de la société, et ce, de façon efficace. Nous nous opposons aux formats d'assemblée qui restreignent de façon déraisonnable la présence, la participation ou la communication des actionnaires.

En 2021, nous avons voté contre certains points liés aux assemblées virtuelles des actionnaires, notamment dans les cas où la société ne prévoyait qu'une communication

unidirectionnelle et ne précisait pas clairement que la capacité des actionnaires à participer à l'assemblée serait préservée, et où la société n'avait pas fourni suffisamment d'information sur les modalités des assemblées virtuelles pour nous permettre de voter en connaissance de cause.

Propositions relatives au marché chinois

Nous examinons régulièrement plusieurs types de propositions propres au marché chinois. Notre approche à l'égard de certains types de propositions courants comprend ce qui suit :

- Nous appuyons généralement les propositions de placements de fonds inactifs dans des instruments de placement à court terme, à capital garanti et à faible risque.
- En règle générale, nous appuyons les garanties de prêts pour les filiales lorsque les modalités et les motifs de la garantie sont communiqués et raisonnables, que le montant de la garantie est approprié en fonction de la participation de la société garante dans la filiale et que le garant ne fournit pas de garanties globales excessives.
- En règle générale, nous appuyons les ententes conclues avec des sociétés de financement de groupe lorsque ces ententes comprennent des processus de gouvernance et de contrôle du risque rigoureux et qu'elles sont dans l'intérêt à long terme de la société.
- En règle générale, nous appuyons l'approbation des ententes de mise en commun de factures lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'une structure de gouvernance et de surveillance solide et que la société ne prend pas de risques excessifs.



ÉTUDE DE CAS

Assurer un dialogue constructif avec les sociétés en portefeuille

Notre équipe Actions fondamentales, Asie investit dans les marchés boursiers des marchés développés et émergents d'Asie en utilisant nos stratégies d'actions fondamentales à gestion active et de placements relationnels. Au cours de la dernière année, nos équipes Actions fondamentales, Asie et d'investissement durable ont collaboré étroitement avec une société de notre portefeuille d'actions fondamentales, Asie avant leur assemblée générale annuelle afin d'obtenir des renseignements sur les changements proposés et d'en comprendre les raisons. Nous n'appuyons pas tous les points soumis au vote, mais nous avons eu un dialogue constructif avec la société qui nous a permis d'examiner adéquatement le contexte du marché et de la société et de voter en faveur de deux des trois changements proposés. Notre engagement auprès de la société l'a également aidée à mieux comprendre le type de divulgation auquel s'attendent habituellement les investisseurs étrangers, comme Investissements RPC. La société prévoit mettre en œuvre ces apprentissages à l'avenir.



Partenaires et faits saillants de 2021

Dans cette section

Faits saillants de nos efforts de collaboration	39
Production de rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	41



Nous pensons qu'en ayant recours à des partenariats et à des collaborations, nous pouvons accroître considérablement l'incidence d'Investissements RPC sur les enjeux qui touchent les pratiques liées aux facteurs ESG. Nos efforts de collaboration comprennent ceux visant à améliorer la transparence et les normes relatives aux facteurs ESG, la recherche, la participation aux consultations sur les règlements liés aux facteurs ESG, la promotion des pratiques de gouvernance et d'une pensée à long terme dans le monde des placements et des entreprises.

ARE THERE FRENCH LOGOS?



Membre fondateur



Membre



Signataire



Membre



Membre



Investisseur signataire



Membre associé



Cofondateur



Partenaire



Membre



Partenaire de soutien



Membre



Membre



Signataire fondateur

Membre du groupe consultatif
des investisseurs

Membre



Membre



Membre



Partenaire sectoriel

Faits saillants de nos efforts de collaboration

L'initiative BlackNorth

L'initiative BlackNorth a été créée en juin 2020 par le Canadian Council of Business Leaders Against Anti-Black Systemic Racism pour s'attaquer au problème du racisme systémique à l'égard des Noirs dans les entreprises canadiennes. Nous sommes l'un des plus de 200 organismes qui ont signé l'engagement du chef de la direction de BlackNorth et qui se sont engagés à prendre des mesures et à atteindre des cibles précises visant à éliminer les obstacles et le racisme systémique à l'égard des Noirs en milieu de travail. Notre participation à cet engagement est conforme à la conviction d'Investissements RPC selon laquelle la diversité sous toutes ses formes contribue à rehausser les résultats à long terme, y compris la création de valeur. De nombreux efforts sont en cours qui visent à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion à Investissements RPC (voir la [page 5](#) pour plus de détails sur certaines de nos initiatives internes).



Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

La coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCBG) fait la promotion des pratiques de gouvernance au sein des sociétés ouvertes canadiennes et de l'amélioration du cadre réglementaire afin de faire concorder au mieux les intérêts des conseils d'administration et de la direction ainsi que ceux de leurs actionnaires et de favoriser l'efficacité et l'efficacités des marchés financiers canadiens.

En mars 2021, Investissements RPC a approuvé les principes de gérance de la CCBG, qui visent à aider les propriétaires et les gestionnaires d'actifs du segment des actions canadiennes de sociétés ouvertes à gérer activement et efficacement leurs placements. Ces principes volontaires sont conçus pour aider à définir les responsabilités des propriétaires d'actifs.



Institutional Limited Partners Association

L'Institutional Limited Partners Association (ILPA) est un organisme sans but lucratif qui se consacre exclusivement à la promotion des intérêts des sociétés en commandite et de leurs bénéficiaires au moyen d'activités d'éducation, de recherche et de défense des intérêts ainsi que d'événements. Il compte plus de 500 institutions membres et gère un actif de plus de 2 000 milliards de dollars américains en actions de sociétés fermées.

Un représentant de notre équipe des fonds de capital-investissement siège au conseil d'administration de l'ILPA et nous participons activement à l'initiative « Diversity in Action » de l'organisme. Cette initiative réunit des sociétés en commandite et des commandités qui partagent un engagement à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans le secteur des actions de sociétés fermées. Les signataires de l'initiative « Diversity in Action » de l'ILPA prennent actuellement quatre mesures essentielles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et au moins deux mesures supplémentaires (parmi neuf options) du cadre de travail de l'initiative, qui comprend diverses mesures possibles allant de la gestion des talents à la gestion des placements, en passant par la mobilisation au sein du secteur.



Réseau de leadership d'investisseurs

Le Réseau de leadership d'investisseurs (RLI) a été créé en 2018, alors que le Canada assurait la présidence du G7, afin de promouvoir la collaboration entre les grands investisseurs en matière de durabilité et de croissance à long terme. Investissements RPC codirige le comité consultatif sur les changements climatiques du RLI, qui se concentre sur l'accélération de la mise en œuvre de pratiques de divulgation uniformes et comparables en matière de changements climatiques en vertu du cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Le RLI partage notre conviction que le renforcement des pratiques de divulgation relatives aux changements climatiques aide les investisseurs à prendre de meilleures décisions de placement. En septembre 2020, le RLI a publié un rapport intitulé **L'atténuation des changements climatiques et votre portefeuille** : Outils pratiques pour les investisseurs. Ce rapport fournit des indications détaillées aux investisseurs sur le renforcement des pratiques de divulgation relatives aux changements climatiques, en mettant l'accent sur les scénarios de décarbonisation conformément à l'Accord de Paris.

Nous soutenons aussi activement l'initiative du RLI visant à promouvoir la diversité dans les secteurs des placements et de la finance. En juin 2021, le RLI a publié un rapport intitulé **Creating a More Inclusive Economy: Practical Insights from Global Institutional Investors** [en anglais seulement]. Ce rapport sur la situation du secteur en ce qui a trait à l'équité, à la diversité et à l'inclusion présente les pratiques exemplaires des organismes membres (tant à titre d'employeurs qu'à titre d'investisseurs) et fournit un plan visant à favoriser l'évolution des secteurs des placements et de la finance. Le rapport souligne que le manque de normalisation des pratiques de production de rapports et l'accès limité à des données de grande qualité, surtout au-delà des questions de genre, représentent un défi commun pour les investisseurs qui cherchent à améliorer leur intégration des pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion.



Normes du SASB

Les normes du SASB guident la divulgation de renseignements financiers importants sur la durabilité par les sociétés à leurs investisseurs. Les normes du SASB sont maintenues sous les auspices de la Value Reporting Foundation, un organisme mondial sans but lucratif qui offre une gamme complète de ressources conçues pour aider les entreprises et les investisseurs à acquérir une compréhension commune de la valeur d'entreprise – comment elle est créée et préservée et comment elle s'érode. Ces ressources, y compris les principes de réflexion intégrée (Integrated Thinking Principles), le cadre de production de rapports intégré (Integrated Reporting Framework) et les normes du SASB, peuvent être utilisées seules ou en combinaison, selon les besoins de l'entreprise. Richard Manley, notre chef de l'investissement durable, représente Investissements RPC au sein du groupe consultatif des investisseurs sur les normes du SASB. Le groupe est composé de professionnels en placement chevronnés de plus de 50 gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan qui se sont engagés à améliorer la gestion et la communication de l'information liées aux facteurs ESG.

Notre capacité à tenir compte des facteurs ESG importants et à les intégrer à notre analyse de placement repose sur des données ESG uniformes, comparables, exactes et, en fin de compte, utiles pour la prise de décisions de placement. Les normes du SASB encouragent les sociétés à divulguer les facteurs ESG pertinents sur le plan financier et potentiellement importants pour le secteur. Notre chef de l'équipe d'investissement durable est également membre du groupe de travail sur l'engagement des entreprises du groupe consultatif des investisseurs. L'année 2020 a été marquée par une augmentation marquée de l'utilisation des normes du SASB par les entreprises. En 2020, 1 139 sociétés ont fait référence aux normes du SASB dans leurs déclarations. Ce chiffre représente une hausse de plus de 150 % par rapport à 2019 (451 sociétés).



Conseil d'action en matière de finance durable

Le Conseil d'action en matière de finance durable a été créé en mai 2021 par le gouvernement du Canada afin de répondre à la nécessité d'accroître les investissements financiers durables pour assurer la vigueur économique à long terme du pays. Le Conseil d'action réunit des experts des secteurs public et privé, y compris des caisses de retraite, des banques et des compagnies d'assurance canadiennes, qui donnent leur avis sur l'infrastructure de marché nécessaire à un marché financier solide et efficace. Reconnaisant l'importance d'un processus décisionnel représentatif, le conseil mettra l'accent sur la production de rapports sur la mixité hommes-femmes et la diversité dans les secteurs public et privé. Investissements RPC a accepté une invitation à se joindre au Conseil d'action dans le cadre de nos efforts continus visant à partager notre expertise dans ce domaine.

Notre directeur général principal et chef mondial, Affaires publiques et communications représente Investissements RPC au sein du Conseil d'action. De plus, notre directeur général et chef de l'investissement durable, Équipe de direction mondiale, représente Investissements RPC au sein du groupe d'experts techniques sur la communication de l'information du Conseil d'action, qui conseille ce dernier sur la mise en place au Canada d'une obligation de présenter de l'information relative aux changements climatiques conforme aux travaux du GIFCC.

Canada
Sustainable Finance
Action Council

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Le Conseil de la stabilité financière (CSF) est un organisme international créé à la suite de la crise financière mondiale de 2008 pour surveiller la stabilité du système financier. Le CSF a créé le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) en 2015 pour établir des recommandations relatives à une meilleure divulgation des informations financières liées aux changements climatiques et ainsi favoriser une prise de décision plus éclairée en matière de placement, de crédit et de souscription d'assurance.

Le GIFCC est composé d'investisseurs, de compagnies d'assurance, de grandes sociétés mondiales issues de nombreux domaines financiers et non financiers, de cabinets comptables et de services-conseils ainsi que d'agences de notation. Investissements RPC est l'un des deux seuls gestionnaires de caisse de retraite mondiaux représentés dans le groupe de travail.

Les recommandations du GIFCC fournissent un cadre conçu pour aider les investisseurs et les autres parties des milieux financiers à mieux comprendre et évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Ces recommandations s'articulent autour de quatre thèmes : la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque et les mesures et objectifs. Investissements RPC a été un ardent défenseur du GIFCC et adoptera la totalité de ces recommandations d'ici la fin de l'exercice 2021.

Nous croyons que notre soutien aux recommandations du GIFCC contribuera à améliorer la divulgation à l'échelle mondiale des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Ces divulgations aideront les propriétaires d'actifs, y compris Investissements RPC, à prendre des décisions de placement plus judicieuses à l'heure où la planète effectue sa transition vers la carboneutralité.

TCFD | TASK FORCE ON
CLIMATE-RELATED
FINANCIAL
DISCLOSURES

Groupe de travail sur le renforcement des marchés volontaires du carbone

Investissements RPC est membre du Groupe de travail sur le renforcement des marchés volontaires du carbone (TSVCM), une initiative mondiale dirigée par le secteur privé qui vise à renforcer l'efficacité et l'efficacité des marchés volontaires du carbone dans le but d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les plus de 250 institutions membres du TSVCM comprennent des acheteurs et des vendeurs de crédits carbone, des organismes de normalisation, le secteur financier, des fournisseurs d'infrastructures de marché, la société civile, des organismes internationaux et des universitaires.

En juillet 2021, le TSVCM a publié un rapport qui marque une étape importante en vue d'accroître l'intégrité et de favoriser le renforcement des marchés volontaires du carbone. Le rapport présente les prochaines étapes de la création d'un marché volontaire renforcé à forte intégrité pour l'achat et la vente de crédits carbone. Nous appuyons généralement les recommandations du TSVCM.

**TSV
CM**



Production de rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)¹

Gouvernance

La gouvernance d'Investissements RPC en ce qui a trait aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques reflète notre conviction que les changements climatiques constituent l'une des considérations relatives aux placements les plus importantes et les plus délicates de notre époque.

Notre conseil d'administration supervise les efforts à l'échelle de la caisse visant à comprendre et à gérer les risques et occasions liés aux changements climatiques au sein de la caisse. Au moins une fois par année, la direction rend compte au conseil d'administration de ses activités liées aux changements climatiques. Le chef des finances et de la gestion des risques et le groupe Gestion des risques et veille stratégique font régulièrement rapport au comité de gestion du risque du conseil d'administration sur les risques liés aux changements climatiques, y compris des mises à jour sur les mesures de l'empreinte carbone et les résultats d'analyses de scénarios. L'approbation du comité de stratégie de placement du conseil d'administration peut être requise pour les décisions de placement à l'égard desquelles les changements climatiques sont réputés avoir des répercussions importantes en matière de stratégie, de réputation ou de risque.

En 2018, nous avons lancé le programme des changements climatiques, une initiative interservices sur plusieurs années conçue pour faire de nous un chef de file en ce qui concerne la compréhension des risques et occasions de placement découlant des changements climatiques. Le programme était supervisé par le comité directeur sur les changements climatiques, composé principalement de directeurs généraux principaux qui dirigent nos divers services de placement et d'exploitation. Le comité directeur supervisait le comité de gestion sur les changements climatiques qui, à son tour, guidait

et appuyait les six flux de travail du programme. Le comité de gestion sur les changements climatiques était composé de gestionnaires de l'ensemble des services de placement et des opérations. Nous avons délibérément établi la gouvernance du programme de cette façon afin de refléter la nature interdisciplinaire des changements climatiques et d'assurer une coordination à l'échelle de l'entreprise.

Depuis avril 2021, le programme est devenu permanent et ses travaux ont été intégrés à nos opérations et processus de placement courants. Afin d'assurer la continuité de notre orientation stratégique, de la collaboration entre les services, de la surveillance et de la communication avec les parties prenantes en ce qui a trait aux changements climatiques, le chef de l'investissement durable coordonne les activités en lien avec les changements climatiques dans tous les services. Cette coordination comprend la présentation de rapports trimestriels sur les changements climatiques au Comité des stratégies et du risque de placement, le plus haut niveau de comité de gestion de la caisse. De plus, conformément à notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques, le comité décisionnel des services de placement, le plus haut niveau de comité de placement, évalue tous les placements importants à l'égard desquels l'incidence des changements climatiques est considérée comme importante pour l'opération.

Enfin, le comité directeur sur les changements climatiques et le comité de gestion sur les changements climatiques, ainsi que le comité sur les obligations vertes, ont été regroupés pour former le comité de l'investissement durable. Ce comité constitue maintenant le « forum central » aux fins de la surveillance et de la formulation de conseils sur les enjeux ESG, y compris les changements climatiques. Une partie de la rémunération variable de membres précis de l'équipe de la haute direction qui participent aux initiatives liées aux changements climatiques, ainsi que d'employés d'autres services de l'organisation, est liée aux progrès accomplis à l'égard des objectifs liés aux changements climatiques.

Stratégie

Investissements RPC consacre des ressources à la compréhension des risques et occasions liés aux changements climatiques, d'un point de vue descendant et ascendant, et d'un point de vue financier. Notre approche à l'échelle de la caisse intègre les facteurs liés aux changements climatiques à toutes les activités de placement pertinentes et à notre cadre de la gestion des risques. Cette intégration nous aide à générer de la valeur pour les placements à long terme et à la protéger. Au cours des 12 derniers mois, nous avons continué de parfaire le cadre d'analyse de scénarios de changements climatiques. Il nous permet de repérer les risques et occasions liés aux

changements climatiques, d'évaluer l'incidence et la résilience de nos placements et d'éclairer la planification stratégique et des affaires. L'analyse de scénarios est effectuée par l'ensemble des services de placement et des autres services dans le cadre des processus de conception de portefeuille, de contrôle diligent des placements et de simulation de crise.

Conception du portefeuille global

Le service Gestion de fonds globale (GFG) adopte une approche descendante à l'égard des changements climatiques. Nous croyons que la prise en compte des risques liés aux changements climatiques au niveau de la répartition stratégique est importante pour les investisseurs institutionnels qui détiennent des portefeuilles mondiaux diversifiés. À cette fin, le service cherche à tenir compte d'une gamme complète de risques et d'occasions liés aux changements climatiques dans la stratégie de placement et la conception du portefeuille global.

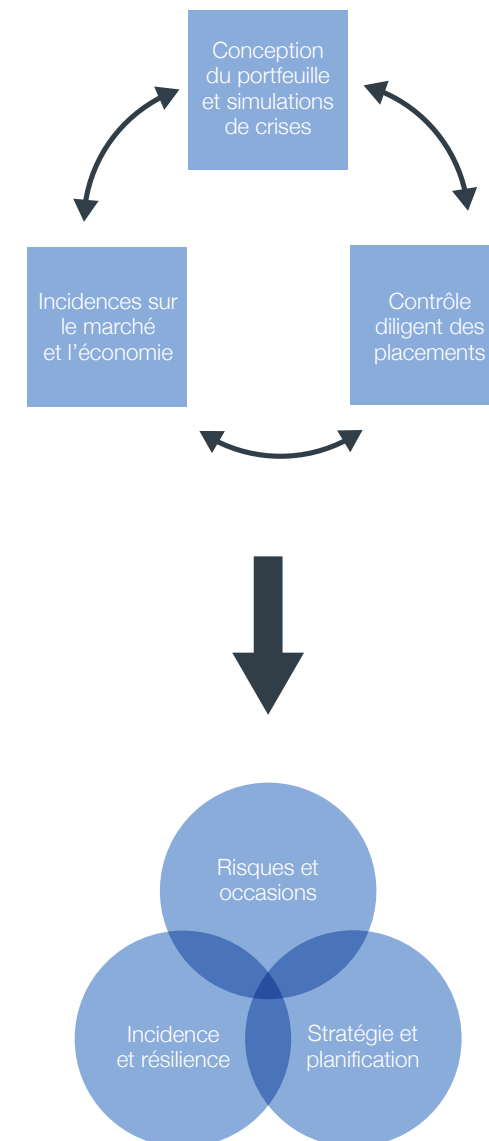
L'un des éléments clés de l'approche du service GFG est son évaluation des répercussions économiques des changements climatiques, que nous intégrons dans nos perspectives de rendement à long terme. Nous mesurons actuellement ces répercussions au moyen d'une combinaison de modèles internes (y compris notre estimation interne des risques de dommages physiques) et de modèles et de scénarios du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Le service GFG effectue également une analyse de scénarios sur la sensibilité des rendements et de nos décisions de répartition de l'actif en fonction de différentes trajectoires en matière de changements climatiques.

L'intégration des changements climatiques dans la répartition de l'actif est un domaine en évolution qui nécessite une approche multidimensionnelle. Par conséquent, le service GFG continue de développer ses capacités d'évaluation des risques liés aux changements climatiques au niveau de la caisse globale, de perfectionner ses outils existants et d'élargir sa trousse d'outils.

Simulation de crise liée aux changements climatiques

Le groupe Gestion des risques et veille stratégique évalue et surveille activement les risques inhérents liés aux changements climatiques au sein de la caisse. Au moins une fois par trimestre, les comités de gestion présentent et examinent les mesures du risque comme celles des émissions de carbone, de l'exposition aux combustibles fossiles et de la valeur à risque face aux changements climatiques. Pour compléter ces activités de surveillance, Investissements RPC fait appel à l'analyse de scénarios pour évaluer les répercussions financières potentielles de crises liées aux changements climatiques. Nous effectuons des simulations de crise afin

Cadre d'analyse des scénarios



1. Ce rapport est en date du 30 juin 2021.

de tester la résilience de nos placements face à divers scénarios plausibles, y compris des événements extrêmes et une fourchette de températures, au moyen d'approches descendantes et ascendantes, ce qui nous permet d'en quantifier les répercussions financières.

Nous explorons différentes trajectoires en matière de changements climatiques qui donnent lieu à une fourchette de températures possibles, par exemple, des scénarios comprenant une augmentation de 1,5 °C, 2 °C, 3 °C et 4 °C. Nous examinons également différentes trajectoires en matière d'émissions, par exemple, les variations dans les trajectoires des émissions. De plus, nous avons recours aux directives de simulation de crise des organismes de réglementation et d'autres organismes faisant autorité, comme le Réseau des banques centrales et des organismes de surveillance pour l'écologisation du système financier (NGFS) et la Prudential Regulation Authority (PRA).

L'approche descendante estime l'incidence systémique des risques liés aux changements climatiques sur le PIB et l'ensemble du marché aux niveaux des pays et des secteurs. Ces incidences estimatives se traduisent par des chocs potentiels pour les variables financières conformément à nos méthodes de simulation de crise liées aux risques de placement.

L'approche ascendante estime l'incidence sur les évaluations des sociétés en portefeuille en raison de leur exposition à divers risques et occasions physiques et liés à la transition comme, par exemple, les prix du carbone et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les résultats des sociétés sont ensuite regroupés pour l'ensemble du portefeuille. Les deux approches sont complémentaires et fournissent de précieux renseignements pour la prise de décisions.

Jusqu'à présent, les résultats de nos évaluations donnent à penser que :

- Dans un scénario de statu quo où les prix du carbone n'augmentent pas de façon marquée par rapport à leurs niveaux actuels, nous estimons que la valeur marchande de la caisse pourrait accuser une baisse allant jusqu'à 4 % dans le cas d'un événement se produisant une fois tous les 20 ans, ou jusqu'à 10 % dans le cas d'un événement se produisant une fois tous les 100 ans.
- Si les mesures politiques devaient être plus fortement concentrées dans les années suivant 2030 en raison de l'adoption de mesures plus strictes visant à limiter le réchauffement à un maximum de 2 °C, nous estimons que la valeur marchande de la caisse pourrait accuser une baisse allant jusqu'à 6 % de sa valeur marchande pour un événement se produisant une fois tous les 20 ans, ou 8 % pour un événement se produisant une fois tous les 100 ans.

Ces estimations sont très sensibles aux hypothèses que nous formulons. La fourchette des résultats possibles peut être très large et l'incidence moyenne peut être nettement inférieure aux extrêmes. Nous continuerons de peaufiner les points de vue et les hypothèses qui sous-tendent les évaluations. Nous continuerons aussi de faire évoluer nos capacités de simulation de crise liées aux changements climatiques en collaborant avec d'autres organismes et organismes de réglementation.

Risques et occasions liés aux changements climatiques au niveau des titres

Pour les décisions de placement où les répercussions des changements climatiques sont considérées comme importantes dans le cadre de l'opération ou des activités de gestion d'actifs, notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques exige de tenir compte des répercussions financières des scénarios à risques physiques élevés et à risques de transition élevés (nos « scénarios extrêmes »). Nous utilisons divers outils et ressources en conjonction avec ces scénarios extrêmes pour déterminer les répercussions financières.

Le cadre doit être appliqué à toute opération nécessitant l'approbation du comité décisionnel des services de placement. Cette année, nous avons également commencé à appliquer ce cadre aux placements existants dans notre portefeuille, ce qui nous permettra d'élaborer des plans d'action visant à atténuer les risques cernés ou à saisir les occasions liées aux changements climatiques, ou les deux.

Pour Investissements RPC, les changements climatiques ne concernent pas seulement la gestion des risques, mais aussi le repérage des occasions. Notre stratégie de placement diversifiée nous offre la souplesse nécessaire pour investir dans toutes les catégories d'actif et dans tous les types d'occasions liées aux changements climatiques. En avril 2021, nous avons formé le groupe Énergie durable (ED) afin d'unir nos savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, d'énergies conventionnelles et de nouvelles solutions de technologies et de services. Le groupe ED a pour mission de fournir des capitaux afin de saisir les occasions croissantes qui se présentent sur le marché à mesure que le secteur de l'énergie évolue et que la demande mondiale d'électricité augmente, en particulier pour les énergies de remplacement à faible teneur en carbone. Au cours des deux dernières années seulement, nous avons plus que doublé nos investissements dans les énergies renouvelables, qui sont passés de 2,9 milliards de dollars à 7,7 milliards de dollars. (Pour plus de détails, voir la [page 26](#).)

De même, en 2019, notre équipe Placements thématiques a lancé sa stratégie axée sur les occasions liées aux changements climatiques afin de repérer les sociétés qui réagissent aux changements environnementaux physiques, aux transitions réglementaires et technologiques et à l'évolution des préférences des consommateurs. (Pour obtenir des détails, voir la [page 23](#).)

Investissements RPC a été le premier gestionnaire de caisse de retraite au monde à émettre une obligation verte pour soutenir nos placements dans les occasions que recherchent le groupe Énergie durable et d'autres groupes. Les émissions vertes fournissent un moyen supplémentaire de financement pour permettre à Investissements RPC de procéder à des acquisitions, notamment dans des producteurs d'énergie renouvelable et des immeubles certifiés LEED Platine. Le financement provenant d'obligations vertes élargit notre bassin d'investisseurs, car nous investissons dans des actifs qui résisteront à l'évolution du secteur de l'énergie (voir les [pages 27-28](#)).

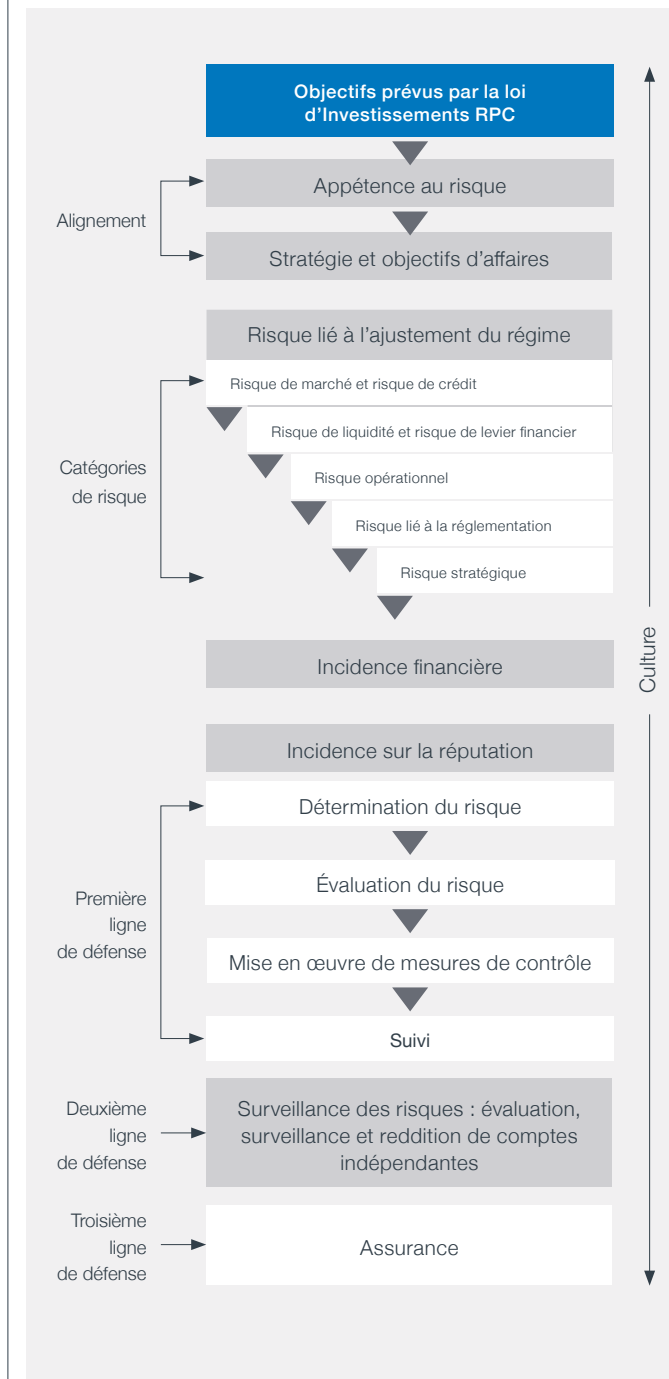
Gestion des risques

Compte tenu de nos objectifs législatifs, la gestion du risque est au cœur du travail d'Investissements RPC. Les changements climatiques représentent un des principaux risques stratégiques du cadre intégré de gestion du risque d'Investissements RPC. Les risques de placement liés aux changements climatiques sont liés à un vaste éventail de risques interreliés et complexes, y compris les risques physiques et de transition.

Le cadre intégré de gestion du risque établit un cadre redondant clair pour trois lignes de défense (voir le graphique à droite) :

- Première ligne de défense : Les dirigeants de chaque service sont responsables de la gestion du risque assumé dans le cadre de leur domaine de responsabilité. En ce qui a trait aux changements climatiques, notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques exige que les équipes de placement tiennent compte des répercussions des risques et des occasions pertinents liés aux changements climatiques. Elles doivent en tenir compte aux étapes de la sélection initiale et de l'approbation finale de nos placements individuels les plus importants.
- Deuxième ligne de défense : Le chef des finances et de la gestion des risques et le groupe Gestion des risques et veille stratégique sont responsables de l'établissement des politiques, des normes et des lignes directrices en matière de risque, de l'évaluation indépendante des risques et de l'examen de la gestion des risques effectuée par la première ligne. Le groupe Gestion des risques et veille stratégique utilise diverses approches pour évaluer les risques liés aux changements climatiques, y compris l'analyse de scénarios.
- Troisième ligne de défense : Le groupe Assurance et consultation est responsable de fournir une assurance indépendante sur le caractère adéquat de la gouvernance et des contrôles internes en matière de risque. Ce groupe a appuyé une évaluation préliminaire de l'outil de réduction de l'empreinte carbone élaboré à l'interne.

Cadre intégré de gestion des risques





La divulgation de l'information par les sociétés en portefeuille est essentielle pour nous aider à évaluer les risques liés aux changements climatiques. Nous collaborons donc étroitement avec les sociétés pour améliorer les divulgations liées aux changements climatiques.

Au fil du temps, nous avons fait pression sur de gros émetteurs de gaz à effet de serre dans les secteurs des services publics, de l'énergie ainsi que dans d'autres secteurs afin qu'ils améliorent l'information divulguée. Investissements RPC utilise aussi son droit de vote pour appuyer les propositions d'actionnaires qui encouragent les sociétés à améliorer la divulgation de l'information sur les risques liés aux changements climatiques.

Cibles et mesures

Cibles

Nous croyons que l'actionariat actif et l'engagement auprès des conseils d'administration de nos sociétés en portefeuille constituent le moyen le plus efficace de réduire de façon proactive les risques liés aux changements climatiques au sein de la caisse. Pour soutenir la décarbonisation de notre système économique, il faut apporter des changements fondamentaux à l'économie réelle.

Nous chercherons à investir dans la transition optimale. Cette voie sera influencée par les politiques gouvernementales, les préférences des consommateurs, les marchés des capitaux et les innovations technologiques. Nos objectifs législatifs guideront nos actions à mesure que le portrait complet se dessinera. Pour accélérer la transition énergétique à l'échelle mondiale, il nous faut adopter une approche évoluée et à long terme plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement généralisé. Nous ferons part de l'avancement de nos réflexions aux parties prenantes avant la fin de l'exercice en cours.

Nous évaluons activement les risques et occasions des sociétés en fonction de scénarios précis qui tiennent compte des répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques, tel que mentionné à la [page 22](#).

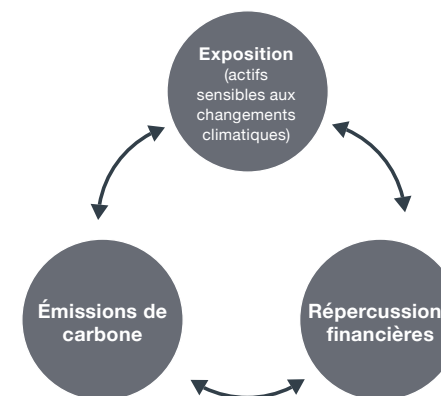
Nous nous engageons activement à l'égard de la question des changements climatiques auprès des sociétés de notre portefeuille qui contribuent le plus aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques au sein de la caisse. En tant qu'actionnaires, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat. Toutefois, nous

cherchons à nous assurer qu'elles ont cerné, quantifié et intégré ces facteurs dans leur stratégie.

De plus, dans le cadre de notre pratique de vote par procuration sur les changements climatiques, nous voterons contre le renouvellement du mandat du président du comité de gestion des risques (ou d'un comité équivalent) lorsque le conseil d'administration concerné n'a pas suffisamment tenu compte des répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques. Cette pratique s'applique aux sociétés qui présentent le plus de risque relativement aux changements climatiques dans notre portefeuille d'actions cotées en bourse. Cette année, nous avons communiqué pour la première fois le nombre de sociétés contre lesquelles nous avons voté (voir la [page 33](#)).

Mesures

Les recommandations du GIFCC sont communément reconnues, à l'échelle mondiale, comme la norme en matière d'information relative aux changements climatiques. Nous utilisons diverses mesures pour évaluer et surveiller les risques liés aux changements climatiques, tant quantitativement que qualitativement. Nous avons établi une norme officielle sur le risque lié aux changements climatiques ainsi qu'une méthode d'évaluation qui comprennent une méthodologie, des processus et des responsabilités détaillés à l'égard des principales mesures du risque lié aux changements climatiques. Nous examinons cette norme et cette méthode sur une base annuelle et continuerons d'améliorer nos mesures du risque. À l'heure actuelle, nous évaluons et surveillons activement trois mesures principales pour l'ensemble du portefeuille (voir le graphique ci-dessous).



Investissements RPC a élaboré une méthode interne pour estimer les émissions de carbone auxquelles la caisse est exposée par l'intermédiaire de ses placements. Nous avons publié pour la première fois les mesures des émissions de carbone associées à notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes dans le [Rapport sur l'investissement durable 2018](#), qui comprenait des mesures sur les émissions totales de carbone et l'intensité carbone. En 2019, nous avons fourni une mesure plus complète qui comprenait nos placements publics et privés. Depuis 2020, nous estimons les mesures des émissions de carbone pour tous les placements d'Investissements RPC, y compris les titres émis par le gouvernement.

Dans notre rapport annuel sur l'investissement durable, nous continuerons d'élargir la portée des déclarations concernant l'intensité de carbone de la caisse, l'exposition du portefeuille aux sociétés à fortes émissions de carbone, les solutions de transition et les résultats de nos activités d'engagement. En outre, nous évaluerons les émissions de GES des activités d'Investissements RPC et produirons des rapports à ce sujet.

Le groupe de travail a indiqué que les données sur les émissions de carbone présentaient des lacunes et des limites et qu'elles ne devaient pas nécessairement être interprétées comme des mesures du risque. Il a également ajouté qu'il s'attendait à ce que la publication de ces données ait pour effet d'accélérer les progrès. Nous sommes d'accord avec ce point de vue.

Mesures de l'empreinte carbone d'Investissements RPC¹

Conformément aux travaux du GIFCC en matière de divulgation, nous présentons les renseignements suivants :

Mesures	Titres non gouvernementaux ²		Titres émis par le gouvernement ³	Description
	Propriété en capital à long terme	Participation dans les capitaux propres		
Émissions de carbone totales (million de tonnes d'éq. CO ₂)	22,0	38,5	54,9	Totalité des émissions de GES associées à un portefeuille; ce chiffre devrait généralement augmenter à mesure que les actifs sous gestion augmentent
Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ investi)	51	89	646	Total des émissions de carbone d'un portefeuille normalisé sur la valeur marchande du portefeuille
Intensité carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus)	158	179	259	Volume des émissions de carbone par million de dollars de revenus (efficacité énergétique d'un portefeuille)
Moyenne pondérée de l'intensité de carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus)	148	148	338	Exposition relative du portefeuille aux secteurs à fortes émissions de carbone

1. Données fondées sur les renseignements les plus récents sur les émissions annuelles au 30 juin 2021, et réparties selon les placements d'Investissements RPC au 30 juin 2021. Les taux de change appliqués sont ceux qui étaient en vigueur à la date de clôture des exercices pendant lesquels les émissions et les données sur le revenu (données sur le PIB dans le cas des titres émis par le gouvernement) ont été comptabilisées, et au 30 juin 2021 pour les capitalisations boursières et titres de créance à long terme.
2. Les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 des émetteurs sont attribuées à notre portefeuille en fonction d'une approche fondée sur la participation dans les capitaux propres et une approche de propriété en capital à long terme, et les données sont normalisées en fonction de la valeur totale du portefeuille pertinente. Selon cette approche fondée sur la participation dans les capitaux propres, si un investisseur détient par exemple 5 % de la capitalisation boursière totale de la société, il détiendra le même pourcentage d'émissions de la société. Selon l'approche de propriété en capital à long terme, si un investisseur détient par exemple 5 % de la capitalisation boursière totale de la société et de ses titres de créance à long terme, il détiendra le même pourcentage d'émissions de la société.
3. Les émissions à l'échelle du pays sont utilisées pour évaluer les titres émis par le gouvernement. Les émissions reflètent les émissions territoriales de toute la production intérieure de biens et de services à l'intérieur des frontières nationales, peu importe que ces biens et services soient consommés au pays ou exportés. Les émissions à l'échelle du pays comprendront certaines émissions de sociétés en portefeuille qui sont déclarées comme provenant d'actifs publics et privés. De plus, les variables financières utilisées pour estimer la mesure de l'empreinte carbone, comme le PIB, ne sont pas directement comparables à celles utilisées pour les sociétés en portefeuille. Par conséquent, nous ne regroupons pas les mesures de l'empreinte carbone des titres émis par le gouvernement avec celles d'autres actifs, mais les déclarons séparément.



Notre méthode

Pour la divulgation de nos émissions de carbone, nous utilisons les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 pour les placements non gouvernementaux et les émissions à l'échelle du pays pour les titres émis par le gouvernement. La portée 1 se réfère aux émissions de gaz à effet de serre provenant directement de sources détenues et contrôlées par une société. La portée 2 se réfère aux émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée. Nous utilisons ce type d'émissions parce que les données pour les émissions de portée 1 et 2 sont actuellement les plus complètes et fiables. À l'heure actuelle, nous n'incluons pas dans nos calculs les émissions de GES de portée 3, c'est-à-dire toutes les émissions indirectes (exclues de la portée 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de la société déclarante, y compris les émissions en amont et en aval, car la qualité et la couverture des données pour les émissions de portée 3 ne sont pas encore suffisantes. Nous continuons de surveiller l'évolution de la publication de données complètes et fiables sur la portée 3.

Nous avons utilisé les données sur les émissions fournies par S&P Trucost Ltd. (Trucost¹), une division de S&P Global qui fournit des données sur les émissions de carbone et l'environnement de qualité supérieure aux investisseurs, aux sociétés et aux gouvernements, ainsi que par MSCI ESG Research LLC², une division de MSCI qui fournit de la recherche approfondie, des notes et une analyse à l'égard des pratiques commerciales environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés à l'échelle mondiale. Même si ces données sont parmi les meilleures actuellement disponibles, elles sont limitées en raison des différentes méthodes de calcul des émissions de GES utilisées par les sociétés, des rapports incomplets fournis par certaines sociétés et de l'utilisation de données partielles pour extrapoler ou évaluer les émissions passées en fonction des émissions du secteur.

La mesure de l'empreinte carbone suit une méthode d'estimation en cascade qui utilise différentes sources par ordre de priorité en fonction de la disponibilité des données. L'établissement des priorités est fondé sur le principe de l'utilisation de la plus grande quantité possible de données divulguées directement, en s'appuyant en priorité sur des méthodes d'estimation plus sophistiquées et un ratio coûts-avantages équilibré :

1. Les données sur les émissions de GES qui sont divulguées par la société publique en portefeuille et fournies à Investissements RPC soit par une source crédible comme Trucost, soit par la société en portefeuille directement;
2. Les données sur les émissions de GES qui sont estimées par une source crédible comme Trucost ou par Investissements RPC à l'aide d'installations d'exploitation comparables semblables à celles des émetteurs;
3. Les données sur les émissions de GES qui sont estimées par Investissements RPC à l'aide d'une source publique indirecte. La source publique indirecte est établie sur la base des émissions moyennes du secteur et du pays.

Les données que nous avons présentées, même si elles sont parmi les meilleures disponibles, sont soumises à des incertitudes inhérentes, lesquelles peuvent être importantes.

Nous reconnaissons également que les hypothèses utilisées dans les méthodes indiquées ont une grande incidence sur les mesures obtenues, notamment l'approche axée sur un moment donné dans les rapports établis sur notre portefeuille, laquelle peut ne pas entièrement refléter nos placements au cours de l'année, et la sélection d'un taux de change lors des calculs. Jusqu'à présent, il n'existe pas de directives officielles ni de nouvelle norme de communication de l'information liée à ces hypothèses. En conséquence, les données présentées dans ce document pour notre portefeuille et celles publiées pour

d'autres portefeuilles peuvent ne pas être comparables.

Le graphique ci-dessous présente les différents types de données dont nous avons disposé pour nos calculs (pourcentages fondés sur la valeur des placements).

Types de données disponibles pour les calculs

Pourcentage des sources d'informations sur les placements

Données publiées par la société	30 %
Données estimatives des fournisseurs	7 %
Données de source indirecte	46 %
Données publiées par le gouvernement	16 %



1. Trucost, les membres de son groupe et leurs tiers concédants et fournisseurs de données (les « parties Trucost ») ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité de l'information. De plus, ils ne sont pas responsables des erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, qui entacheraient les résultats de l'utilisation de l'information. Les parties Trucost n'émettent aucune déclaration et n'offrent aucune garantie; en outre, dans la mesure maximale autorisée par la loi, chaque partie Trucost décline expressément par les présentes toute garantie implicite, notamment les garanties de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède et dans la mesure maximale autorisée par la loi, les parties Trucost ne sont en aucun cas responsables de tous dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, consécutifs (y compris la perte de profits) ou autres découlant de l'information, même si elles ont été informées de la possibilité de tels dommages. Ce qui précède n'exclut ni ne limite la responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par les lois applicables.

2. La présente publication a été élaborée à partir de renseignements fournis par MSCI ESG Research LLC, ses sociétés affiliées ou ses fournisseurs de contenu. Bien que les fournisseurs de contenu de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, y compris MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») de sources qu'ils jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données aux présentes et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, notamment les garanties de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Les renseignements sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. De plus, aucun des renseignements ne peut être utilisé en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG n'accepte quelque responsabilité que ce soit relativement à quelque erreur ou omission concernant les données dans les présentes, ni responsabilité relativement à des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs ou autres (y compris pour la perte de profits), même si elles sont prévenues de la possibilité de tels dommages.

Immeubles de bureaux écologiques

Notre immeuble de bureaux au 1 Queen Street a reçu la prestigieuse certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Bâtiments existants : Exploitation et entretien – Platine du Conseil du bâtiment durable du Canada en 2021. Il s'agit du plus haut niveau de reconnaissance du système de notation LEED.

Bon nombre de nos bureaux ont également obtenu d'autres certifications écologiques, notamment :

- Hong Kong : Les 12 immeubles commerciaux exploités par Hongkong Land à Central, à Hong Kong, ont obtenu la cote Platine la plus élevée de BEAM Plus, un système de certification de bâtiments écologiques du Green Building Council de Hong Kong.
- Londres : L'immeuble du 40 Portman Square a obtenu la note BREEAM « Très bien » en 2008. BREEAM est un système de certification international et indépendant de la durabilité d'un bâtiment.
- New York : L'immeuble 510 Madison est certifié LEED – Or.
- São Paulo : L'immeuble 4300 Faria Lima est certifié LEED – Or.
- Sydney : La Governor Macquarie Tower est notée 5/6 pour la consommation d'énergie, 4/6 pour la consommation d'eau et 5/6 pour l'environnement intérieur dans le système de notation énergétique NABERS en Australie.



Siège social

Toronto

One Queen Street East,
Suite 2500, Toronto (Ontario)
M5C 2W5
Canada
Tél. : +1 416 868 4075
Télec. : +1 416 868 8689
Sans frais :
+1 866 557 9510

Bureaux internationaux

Hong Kong

18/ F York House, The Landmark,
15 Queen's Road Central
Central Hong Kong
Tél. : +852 3973 8788
Télec. : +852 3973 8710

Londres

40 Portman Square, 2nd Floor
London W1H 6LT
Royaume-Uni
Tél. : +44 20 3205 3500
Télec. : +44 20 3205 3420

Luxembourg

10-12 Boulevard F.D. Roosevelt
Luxembourg
L-2450
Tél. : +352 2747 1400
Télec. : +352 2747 1480

Mumbai

3 North Avenue, Maker Maxity,
5th Floor, Bandra Kurla Complex,
Bandra (East) Mumbai 400051
Inde
Tél. : +91 22 615 14400

New York

510 Madison Avenue, 15th Floor
New York, NY 10022
États-Unis
Tél. : +1 646 564 4900
Télec. : +1 646 564 4980

San Francisco

38 Bluxome Street, 1st Floor
San Francisco, CA 94107
États-Unis
Tél. : +1 415 276 2835
Télec. : +1 628 444 7305

São Paulo

Av. Brigadeiro Faria Lima
4300 – 14° andar
São Paulo – SP, 04538-132
Brésil
Tél. : +55 11 3216 5700
Télec. : +55 11 3216 5780

Sydney

Suite 5, Level 30,
Governor Macquarie Tower
1 Farrer Place
Sydney, NSW 2000
Australie
Tél. : +61 2 8257 7777
Télec. : +61 2 8257 7717